TO SAFEGUARD AND SHARE
THE NATIONAL HERITAGE:

Brief to the Task Force to
review the role of the
National Museums of Canada

ERRATA to Volume I

1. Table of Contents: The following should appear at the end of the Table.

   Appendix IV

   IV.1 Comparison between actual gross expenditures and growth expected against inflation.

   IV.2 Budgetary increases of selected heritage agencies between 1975-76 and 1986-87

2. Page 21, para 2: "Appendix II" should read "Appendix IV"

3. Appendix IV is attached.

APPENDIX IV

IV.1 Comparison between actual gross expenditures and growth expected against inflation.

IV.2 Budgetary increases of selected heritage agencies between 1975-76 and 1986-87.

NATIONAL MUSEUMS OF CANADA

COMPARISON BETWEEN ACTUAL GROSS EXPENDITURES AND GROWTH EXPECTED AGAINST INFLATION

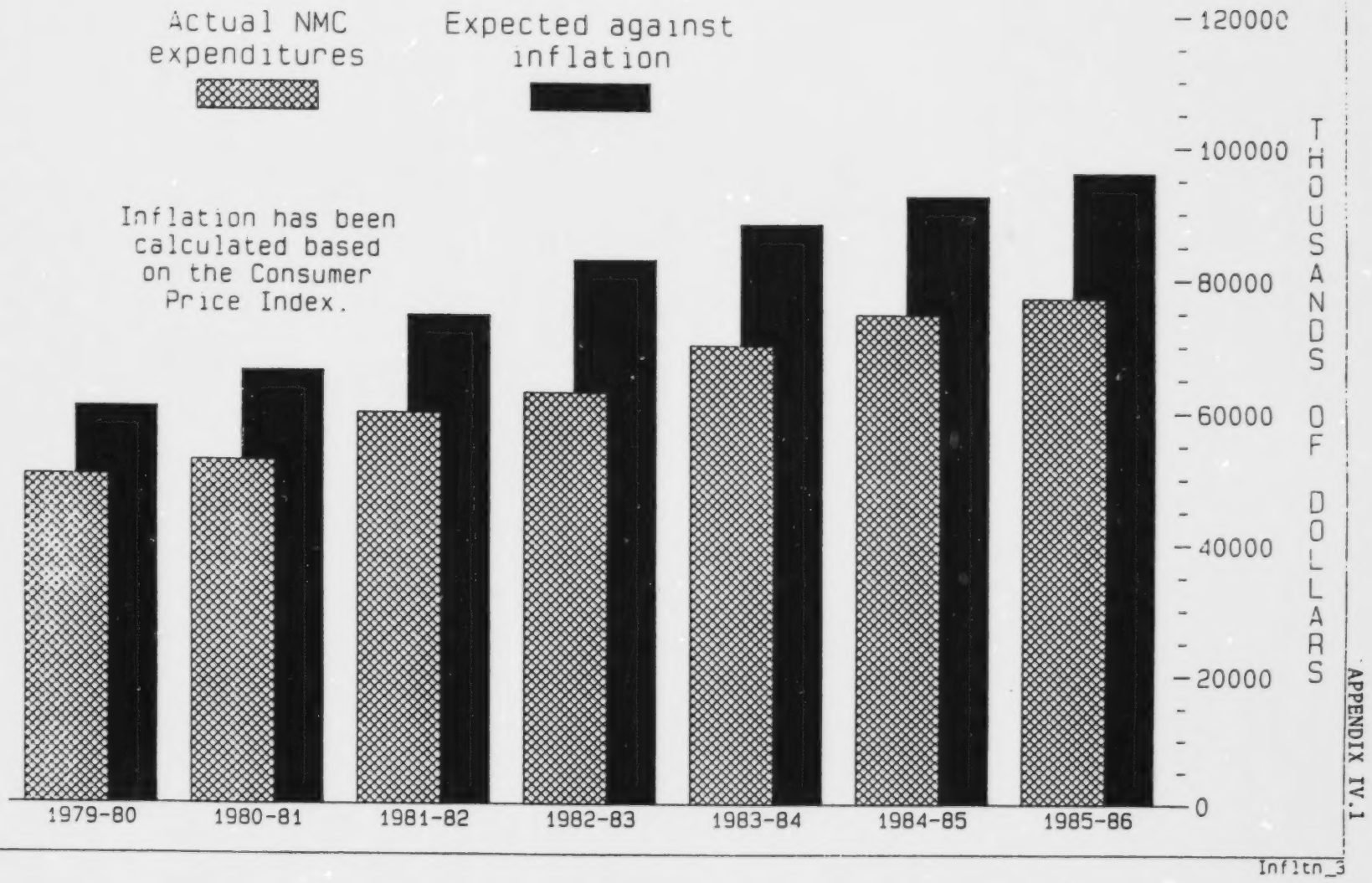

APPENDIX IV.1

Infltn_3

CHART 1

COMPARATIVE ANALYSIS PRODUCED BY THE NATIONAL MUSEUMS OF CANADA

BUDGETARY INCREASES OF SELECTED HERITAGE AGENCIES

BETWEEN 1975-76 AND 1986-87

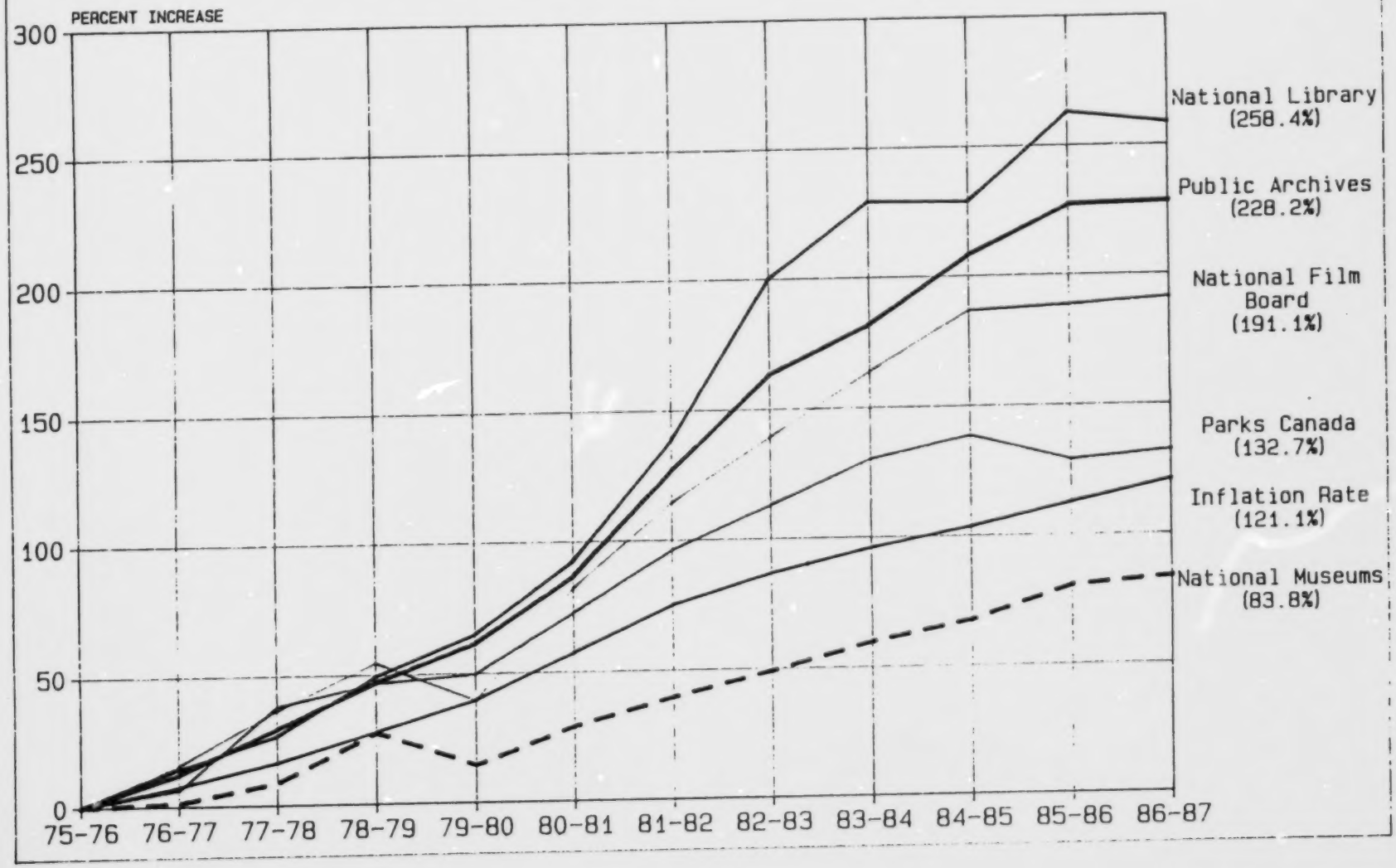

APPENDIX IV.2

SAUVEGUARDER ET PARTAGER
LE PATRIMOINE NATIONAL:

Mêmoire au Groupe de Travail
chargé de revoir le rôle des
Musées nationaux du Canada.

ERRATA au Volume I

1. Tables des matières: Ce qui suit devrait apparaftre à la fin de table des matières

   Annexe IV

   IV.1 Comparaison entre les dépenses brutes réelles et croissance prévue par rapport à l'inflation.

   IV.2 Augmentations budgétaires de certains organismes patrimoniaux, entre 1975-76 et 1986-87

2. Page 23, par. 2: "Annexe II" devrait se lire "Annexe IV"

3. Annexe IV est inclus.

ANNEXE IV

IV.1 Comparaison entre les dépenses brutes réelles et croissance prévue par rapport à l'inflation.

IV.2 Augmentations budgétaires de certains organismes patrimoniaux, entre 1975-76 et 1986-87.

MUSÉES NATIONAUX DU CANADA

COMPARAISON ENTRE LES DÉPENSES BRUTES RÉELLES ET CROISSANCE PRÉVUE PAR RAPPORT À L'INFLATION

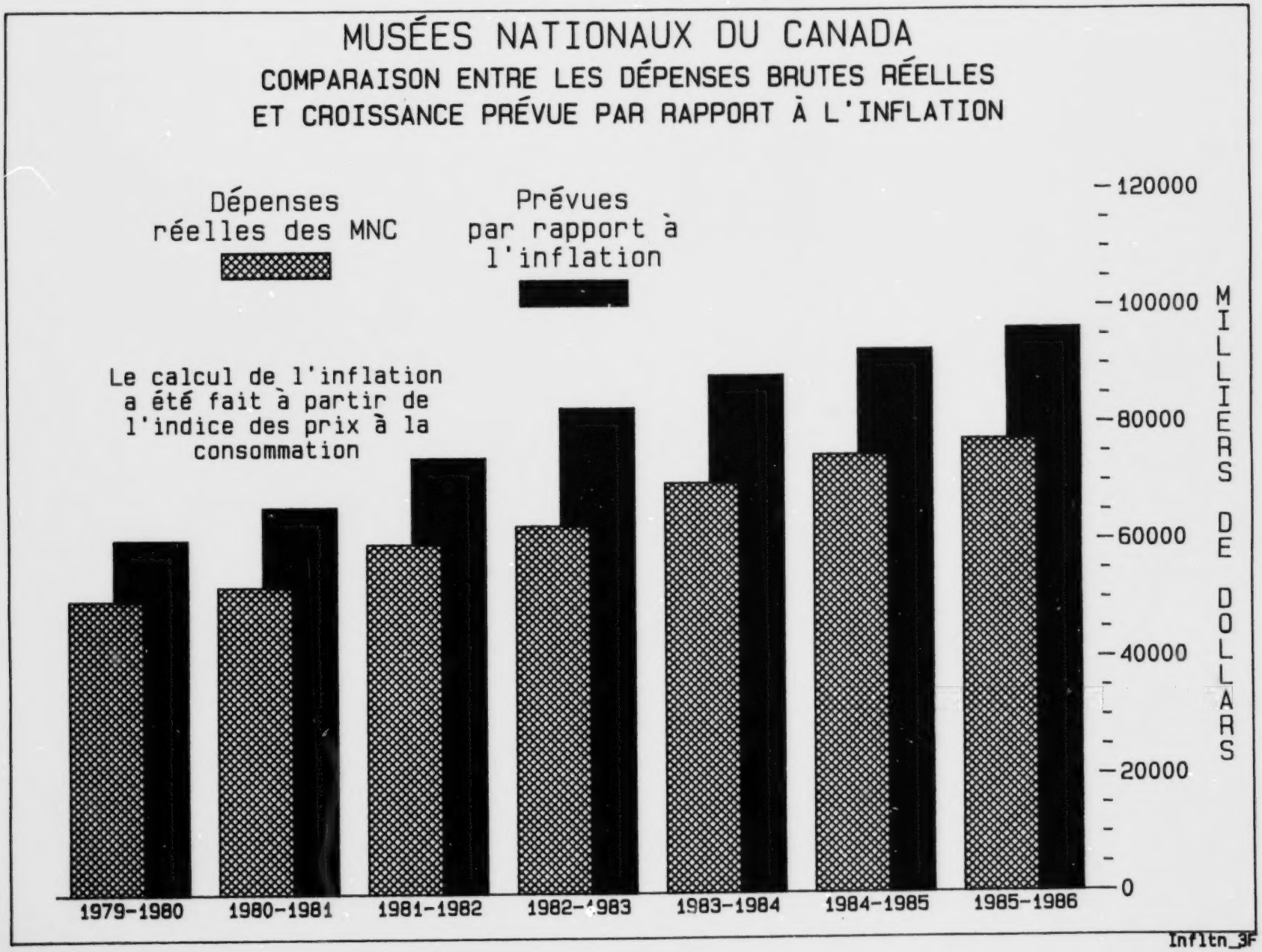

ANNEXE IV.1

CHART 1 A

ANALYSE COMPARATIVE FAITE PAR LES MUSEES NATIONAUX DU CANADA

AUGMENTATIONS BUDGETAIRES DE CERTAINS ORGANISMES PATRIMONIAUX

ENTRE 1975-1976 ET 1986-1987

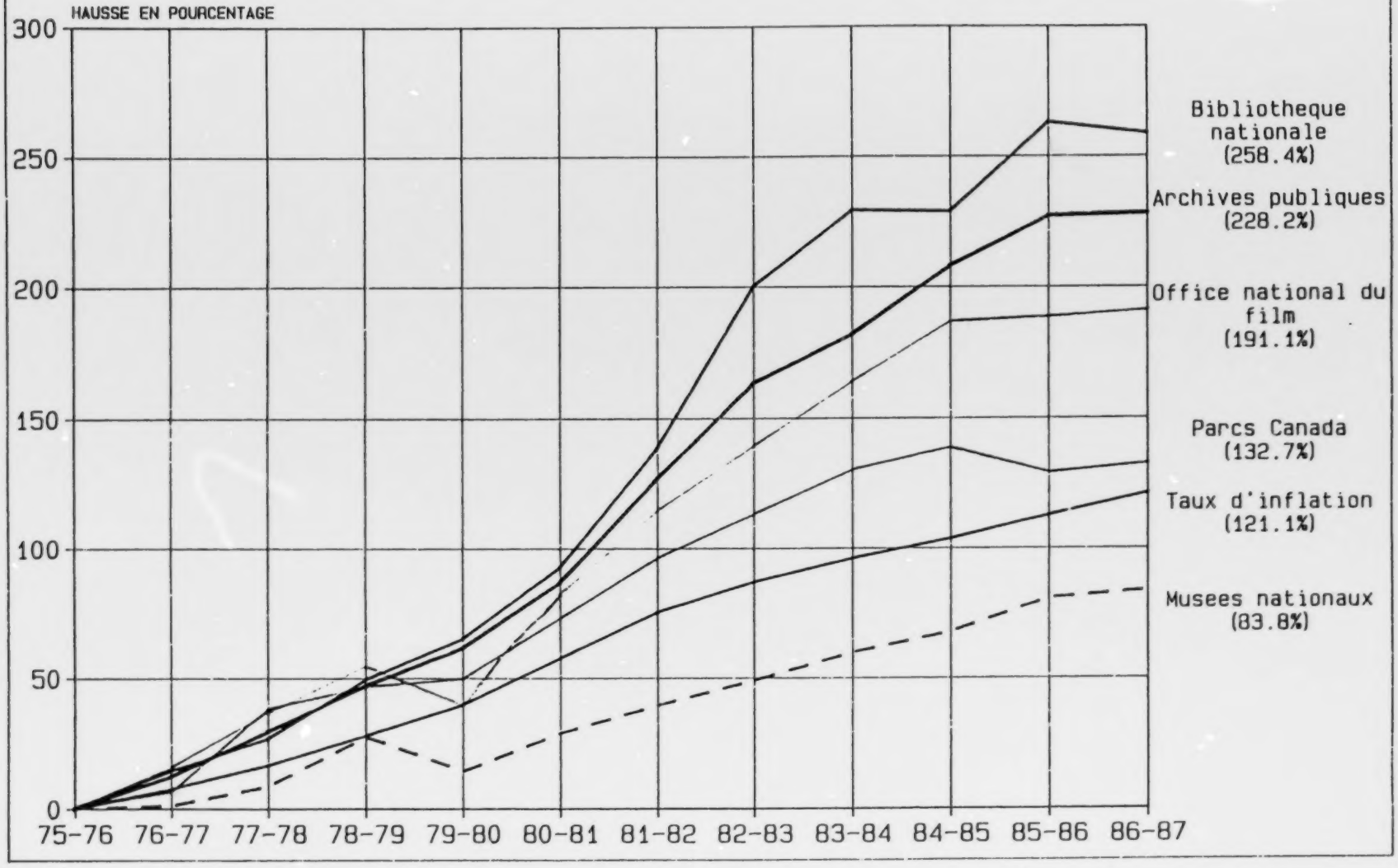

ANNEXE IV.2

National Museums of Canada

Musées nationaux du Canada

To Safeguard and Share the National Heritage

VOLUME II

National Programmes

ADDENDUM TO THE BRIEF
TO THE NATIONAL MUSEUMS TASK FORCE

Canada

86-06029/

TO SAFEGUARD AND SHARE THE NATIONAL HERITAGE

THE NATIONAL PROGRAMMES

ADDENDUM TO THE BRIEF

as requested by the Task Force.

Board of Trustees
National Museums of Canada
May 29, 1986

This document is available from:

Information Services Directorate
National Museums of Canada
200 Kent Street, 8th Floor
Ottawa, Canada
K1A 0M8

Material from this document may be quoted or reproduced
without permission provided that the source is cited.

Copyright by the National Museums of Canada, 1986
Catalogue number NM92-101/1986-1
ISBN: 0-662-54572-9

TABLE OF CONTENTS

		Page
1.	PURPOSE OF THIS ADDENDUM TO THE BRIEF	1
2.	THE NATIONAL PROGRAMMES : BACKGROUND	1
3.	REALIZATION OF THE POTENTIAL OF NATIONAL PROGRAMMES....	2
	3.1 Focus on Development	2
	3.2 Integration of Funding with Other Initiatives	3
	3.3 Targeting Programmes	4
4.	CONCEPT OF ASSOCIATE MUSEUMS	5
5.	ENHANCEMENT OF THE POTENTIAL OF NATIONAL PROGRAMMES ...	6
	5.1 Community Networks	7
	5.2 Exchanges	9
	5.3 Marketing and Revenue Generation	10
	5.4 Conservation Measures	11
	5.5 Information Challenges	13
	5.6 Public Programming	16

APPENDICES

A	PROGRAMME DESCRIPTIONS	
	A.1 Museum Assistance Programmes (MAP)	A. 1
	A.2 Canadian Conservation Institute (CCI)	A.15
	A.3 Mobile Exhibits Programme (MEP)	A.16
	A.4 Canadian Heritage Information Network (CHIN)	A.18
	A.5 International Programme (IP)	A.20
B	MAP SHOWING DISTRIBUTION OF MUSEUMS IN CANADA	B

1. PURPOSE OF THIS ADDENDUM TO THE BRIEF

At a meeting on May 12, 1986, between the Task Force and the Executive Committee of NMC for the purpose of submitting the Brief of the Board of Trustees of NMC to the Task Force, NMC was asked to comment further on certain areas of interest. The Executive Committee undertook to present views on the National Programmes on behalf of the Board of Trustees, having ascertained that there was complete unanimity of views between the NMC Brief and the Task Force on NMC's definition of the unique role of the federal government as[1]:

> "guardianship of the unique national identity; representation of the nation as a whole (internationally and interprovincially); creation of balances through exchanges and sharing of resources, expertise, and information; the encouragement and promotion of standards; and a regulatory role"

While the original Brief was prepared with fuller participation by Board members, this addendum, having been requested within 17 calendar days, has benefited from rather less consultation and participation than would have been desirable.

The Task Force has asked specifically for information about the relevance, operations and especially the potential of National Programmes. This text assumes knowledge of the NMC Brief, To Safeguard and Share the National Heritage.

In responding to the Task Force's request for specific information on the National Programmes of the NMC, the Board's response has been organized into two sections. Appendix A which addresses the relevance, operations and current status of National Programmes deals with each specific programme currently administered through NMC. For freedom of discussion on future orientation or initiatives, however, the response is not confined by current programmes. Ideas that touch upon the concepts of groups of major Canadian institutions, working together towards related goals can be found in several sections such as Community networks, Conservation Measures, Information Challenges, and Public Programming.

2. THE NATIONAL PROGRAMMES : BACKGROUND

The 1972 National Museum Policy announced the federal government's intention to expand Canadian public awareness of heritage and to support activities in museums and art galleries in addition to those of the four National Museums in Ottawa. These programmes were developed by the Department of the Secretary of State and were assigned to the National

---

1 The term "unique role of the federal government" conveys the same meaning as the expression "uniquely federal responsibility" used by the Task Force in its Discussion Guide. (See question No.6)

Museums of Canada for implementation. Some achievements of the museum community that have been accomplished with the aid of these federal programmes have already been alluded to in the main Brief of the Board of Trustees. Over the years these programmes have undergone substantial changes, some to such a degree that they have been reorganized and a new name authorized as was the case with the Museum Assistance Programmes (MAP) and the Canadian Heritage Information Network (CHIN). Specific details on the mandates, operations and current status of the National Programmes, as requested by the Task Force, are provided in Appendix A.

3. REALIZATION OF THE POTENTIAL OF NATIONAL PROGRAMMES

The Board believes that the mission statement of the National Museums of Canada: "To encourage the development of the best national museological system in the world", epitomizes the best approach for ensuring that the federal government fulfills its role with respect to safeguarding and sharing the national heritage.

In arriving at this conclusion, the Board notes the following considerations:

3.1 Focus on Development:

The 1972 National Museum Policy and programmes were based on the assumption that there was already a strong, relatively well-organized network of museums in Canada serving their communities which, with some financial and other assistance, would be able to expand their activities and share their holdings with other museums, so that many more Canadians could appreciate their collective heritage.

It became clear early on that the assumed infrastructure was not as fully developed as government officials had been told in consultations. Many museums were not equipped to undertake major exhibition projects nor did they have the necessary facilities, trained staff, or information to receive major exhibitions from elsewhere in Canada. Any resistance on the part of some institutions to lend their collections because of inadequate security or environmental conditions, absence of trained conservators, or inexperience with handling certain materials by the receiving institutions would need serious consideration.

Thus, the approach for fulfilling its role for safeguarding and sharing the national heritage must be seen in terms of helping the community to develop, rather than enhancing one or two activities. It is therefore predicated on the cooperation of museums across Canada, including the National Museums, which together hold much of the nation's cultural, historical, natural and scientific legacy in trust.

3.2 Integration of Funding with Other Initiatives:

The size of the National Programmes operating budget is relatively small compared to other federal departments and agencies and with it, the National Museums of Canada undertakes five principal programmes:

- Museum Assistance Programmes
- Canadian Conservation Institute
- Mobile Exhibits Programme
- Canadian Heritage Information Network
- International Programme

While one might be led to conclude that the size of the budget reflects the importance of the programmes, the Board does not agree. Certainly, this is hardly the case with the Museum Assistance Programmes which the Nielsen Task Force recommended be reviewed and perhaps dropped, given the limited grants budget and potentially diminishing impact. Although it is accurate to say that MAP could play a more significant role in the museum community if it had more funds to distribute, it would be an unfortunate distortion to say that the $8.9 million has little impact on the museums of the country. Other federal programmes which may assist museums as part of a broader mandate, such as the Special Programme of Cultural Initiatives of the Department of Communications, have larger budgets, but museums and museum problems are addressed only insofar as museums are one of several potential constituents within a larger clientele. A relatively small programme targeted to the museum community, with a specific national focus, and the necessary expertise or access to experts can have a disproportionate impact. For example, as is the case with MAP, grants that are cost-shared for projects involving two or three other funding sources, have a significant "multiplier effect".

The funding base upon which the Canadian museum community relies is a precariously balanced blend of federal, provincial, municipal and private sector money. On more than one occasion, NMC has been told that its support for a project was the catalyst for further assistance. Letters of support for MAP both solicited by the Canadian Museums Association and unsolicited, from museums across the country, including those which have never received direct funding, attest to the benefits they feel they have received from federal support of this nature.

It is the Board's view that a targeted programme of assistance to non-federal museums, given a strong mandate can:

- provide an overview to government on museum issues, taking into consideration their many dimensions such as training, equipment and facility needs, conservation, research, and travelling exhibitions as well as provide information on related provincial and international developments;

- in turn, provide advisory services to the museum community in specialized areas such as museum planning and facility design where it is unlikely that such services would ever be provided in all provinces and territories;

- direct its own funding objectives in such a way as to support the long-term objectives of related, national initiatives, as is the case for the development of the Canadian Heritage Information Network;

- cooperate with other federal agencies that may serve a part of the museum community's needs in one way or another from a non-museum perspective, as is the case for employment objectives of CEIC, in the interest of both the museum community and the federal government.

The activities noted above, which are or can be achieved by a single museum assistance programme, are essential if there is to be a concerted federal presence in the Canadian museum community throughout Canada which supports the unique federal role for safeguarding and sharing the national heritage. The costs of replacing such functions by one or more other federal programmes would have to be carefully considered.

3.3 Targeting Programmes:

The growth of the museum community in terms of numbers and sophistication as well as the growing responsibility of other levels of government to support museum-related activities in their area of jurisdiction could lead to greater incidences of duplication of programming. The Board is extremely sensitive to such possibilities. For this reason, all National Programmes work in consultation with those provinces wishing to do so, and with other federal departments and agencies. Programmes such as the Upgrading and Equipment Assistance Programme, have been adjusted when there appeared to be potential for duplication, in this case with the Department of Communications' Special Programme of Cultural Initiatives.

However, the Board is also of the view that the question of seeming duplication be considered in terms of the unique federal role for safeguarding and sharing the national heritage. Two major considerations must be addressed:

- Is there any particular major area which a federal programme serves that is not addressed by some other means?

- Would these services be provided by someone else if they were withdrawn by the federal government?

The importance of these two considerations can be illustrated by the Mobile Exhibits Programme (MEP) and the Canadian Heritage Information Network.

An analysis of the constituency which is served by MEP shows that although there may be 1,700 museums and galleries across Canada as identified in the 1981 Census of Canada, it is now clear that there are over 6 million Canadians (or 25% of the population) that do not have museum facilities to receive a travelling exhibition from their provincial institutions, let alone from elsewhere in Canada. While there are museumobile or similar programmes in some provinces, a concerted effort on the part of all provinces to adopt programmes which would take representative exhibitions to those 6 million Canadians in more isolated regions of the country outside of their own province is extremely unlikely. On the basis of a 1984 survey of collecting institutions in Canada, it is CHIN's best estimate that approximately 90% of public collections in institutions other than libraries and archives are held by 61 museums. Of this, it is estimated that the National Museums of Canada are responsible for about 15%. On the basis of these criteria, CHIN considers these 61 museums to be its current, primary target.

In summary, the Board believes that the National Programmes could realize its potential through an approach which stresses the development of a strong, informed national museum community, through an integrated set of initiatives including funding with a strong emphasis on consultation and coordination, and through a concerted effort to provide services which complement or serve as a catalyst, rather than duplicate the services provided through other means.

4. CONCEPT OF THE ASSOCIATE MUSEUMS

The Task Force members seemed to be particularly concerned about the network of Associate Museums. The Board recognizes that there are many pressing needs in many parts of the museum community, particularly for the major museums, and there is little argument that the MAP funding in support of their activities has not kept pace with inflation. A number of initiatives have been undertaken over the years to deal with some of these problems, including a 1978 proposal to explore the possibility of federal-provincial agreements for joint programmes of support.

If a network of major museums is to be effective, certain issues must be resolved:

. there will need to be a clear understanding of the roles and responsibilities of those institutions which participate in a network towards common objectives;

. there must be a formal commitment on the part of the institution and supporting government(s) through some suitable form of contractual agreement;

. mututally acceptable criteria or standards for participants in the network must be developed;

. a suitable means of self-assessment should be considered to measure performance and achievements by the network members, and to review the common objectives of the network as a whole.

The Board is of the view that the effectiveness of such networks will be enhanced by an approach which stresses cooperation between levels of government and the major museums and which could lead to formal federal-provincial-territorial agreements where appropriate.

5. ENHANCEMENT OF THE POTENTIAL OF NATIONAL PROGRAMMES

National programmes which support non-federal museums could play an even greater role in realizing the unique federal aim of safeguarding and sharing the national heritage. For some initiatives, additional funding would be required; others would require new federal policies and programme mandates. In putting forward the following suggested activities, the Board realizes that there are a number of factors that cannot be overlooked:

. the federal government is one of many potential supporters of museum activities and itself has a number of museum-related assistance programmes. Programmes must be developed in consultation with interested federal departments and agencies, other levels of government, the museum community, and the private sector, and opportunities for working in partnership as appropriate should be pursued;

- the resources available to the museum community are not uniformly distributed across the country. New initiatives must take into account the need to balance regional disparities of resources, including public and private sector activities. Programmes should therefore have a flexibility to meet the needs of the community in a sensitive manner, building on the relative strengths of institutions and their potential for growth; and,

- new initiatives should address the needs of the museum community in a comprehensive manner. Not only should programmes assist the community with financial support but also support them to obtain the information, personnel and goods and services required to operate their institutions. Programmes to address issues in one area should be made to harmonize with others in the interest of maximizing the impact of available resources.

Examples of areas that could be explored to target federal activities in support of a stronger and better informed museum community follow. They include ideas concerning community networks, exchanges, marketing and revenue generation issues, conservation measures, public programming and information challenges.

5.1 Community Networks

The museum community includes the 1,700 or so museum and museum-related institutions identified in the 1981 Census Survey. It assumes the presence of physical structures which undertake museological functions. While strong, well developed institutions, operating in all areas of the country for the benefit of the public, are essential for an effective Canadian museological system, they, in isolation from others, cannot contribute collectively towards the development of a museological system which reaches equitably across Canada. Therefore, as noted in the main Brief: the National Museums of Canada and the Canadian museum community (as institutions), should work together towards common purposes while recognizing and supporting individual contributions to the whole.

National programmes designed specifically to support non-federal museum activities, can encourage, in the interests of fulfilling a federal role in safeguarding and sharing the national heritage, the development of more effective and efficient ways for the whole of the museum community to fulfill its public responsibilities.

The entire museum community, with its various interests and components, must be viewed as a single community. However, an individual institution will have its own strengths and weaknesses, whether it be in the significance of its collection, the quality of and commitment to public programming, the nature and scope of its conservation facilities, or its commitment to research.

Therefore, the National Programmes could target its human and financial resources to encourage the collective efforts of participating institutions, building on their strengths, to establish communications and common strategies in targeted areas. For example, it could support the activities of "like" institutions, forming different networks which:

- agree to play a significant role through participation in a cooperative conservation research programme;

- work together towards developing innovative public programmes that promote broader participation by other institutions or reach remote areas, including the use of available and new technologies, with an emphasis on new techniques rather than subject matter;

- participate in a pan-Canadian strategy to encourage staff development or volunteer training through internships, speakers circuits, the development of case studies for professional development workshops, etc.; or,

- cooperate in pilot projects that would develop or test new market research, promotion, or revenue generation techniques (see also 5.3).

At the same time, the programmes should support the means whereby the whole of the museum community can benefit from these targeted activities. This could be done by emphasizing in programme criteria the importance of projects which will have a potentially wide application. National Programmes could also identify and support the development of those institutions currently not part of a particular network which have the capacity to grow. The overall community would also benefit from communication tools that permit them to share information and expertise among themselves.

5.2 Exchanges

a) One challenge of the next decade is the enhancement of mid-career training opportunities for museum professionals, particularly as these training opportunities relate to the strengthening of management skills. There have to be more formal and informal training opportunities available in the field of cultural resource management, and there has to be a programme that will enable qualified professionals to seek out and find opportunities to accept special work assignments that will enable them to build upon their professional and/or managerial abilities. The NMC, because of its size and federal focus, could play a lead role in accepting professionals from other museums on a special assignment basis, but there should also be exchanges between other museums and between museums and federal or provincial departments. Financial assistance, and a great deal of preparatory work in clearing the way through federal and provincial hiring regulations, will be necessary to make this worthwhile dream a reality.

b) Formal and informal networks exist within the museum community. Over the last two decades, museums and museum professionals have relied on these networks to some extent to gain information and to assist with exhibitions, conservation problems and other day-to-day issues. The informal networks, functioning primarily on an inter-personal basis, expand insofar as new personal contacts are made. The more formal networks are generally of a specialized or functional nature such as associations of conservators, art historians, botanists, registrars, and educators which tend to focus on discrete professional areas.

There is no common bridge which exists to ensure communication between the various professionals involved in museological activities. The tendency is for conservators to talk to conservators, designers to designers, curators to other curators, educators to educators or for federal representatives to talk to their provincial counterparts. Such a bridge might be built through the creation of a very small institute which would perform as a major function, the drawing together of temporary task forces of specialists for the purpose of museological problem-solving. In some cases the consultations could be entirely oral; in others, consultants might be asked to present brief papers or to undertake specific studies; and in others, a combination of these techniques would be used. The product, in any event, would be a short, cheaply and quickly-produced publication. A secondary activity could be the coordination and dissemination of the considerable museological research already undertaken by museums, but which, hitherto, has been uncoordinated and rarely published. Not only would the accumulated research of the past be made available to the museum community, but the possibility of future duplication between projects funded by different museums or government programmes might be avoided.

5.3 Marketing and Revenue Generation

The area of marketing is a relatively recent concern for the Canadian museum community. In "Consultations'85" it was identified as both a major need and a priority, and in the past year there has been a special interest group in marketing formed within the Canadian Museums Association (CMA), an edition of MUSE dedicated to the subject, and a number of sessions at the annual CMA conference exploring the topic.

Because the issue is so new for museums and the need is perceived to be so great, it would appear that it would be particularly appropriate for National Programmes to respond to this need. By undertaking certain activities directly, by coordinating a broader approach, or by enabling others to complete various tasks, the NMC could advance the interests of the Canadian museum community in the following areas:

a) Market Research - All museums agree that much more information is required about their audiences. Research must be undertaken to analyze the demographics of museum audiences, as well as to determine a psychological profile of audience segments and an analysis of their expectations. For example, the development of a common method of tracking attendance data would give museums across the country a basic tool for performance measurement. Another major focus for research is in product development testing. The development of analytical tools to assess the effectiveness of (for example) exhibits or educational programmes, and the publication of the results of such testing, would be of immense long-term benefit to museums. Similarly, the analysis of the effectiveness of promotional tools would allow museums to spend their limited resources wisely. For example, a museum would be interested in knowing whether to print an annual summer poster or place notices in newspapers or commercial guidebooks. NMC's contribution to the development of this general body of knowledge would be an investment in more effective operations by the Canadian museum community in general.

b) Promotion - All museums undertake promotional activities at their particular locale, and a number of the major institutions undertake selective regional, national, and international campaigns. However, the museum community in total would benefit from a coordinated approach to put museums on the national agenda through such means as:

    . production and distribution of quality public service announcements for national distribution, including packages for special events such as trade fairs;

- coordination of national and international advertising campaigns;

- coordination of heritage linkages to tourism, including museum representatives on all major tourism planning groups; the selling of museum packages to the travel trade, etc.

c) Revenue Generation - Given the current economic climate, all museums are conscious of the need to generate revenues. The National Museums of Canada could assist in the attainment of these revenues in the following ways:

- museum boutiques: There is a need for product development, particularly for specifically Canadian products which refer to museum collections. Museums could also benefit from a bulk buying programme.

- publications: All Canadian museums need improved promotion and distribution systems for their publications.

- tours and other services: A few large institutions organize periodic, museum-related travel packages. Improved coordination and promotion could offer significant revenue generating possibilities for a number of museums.

In addition to these specific suggestions, a number of proposals aimed at improving museums' capacity to generate revenues are contained within Funding for Canada's Museums, the NMC's response to the Task Force on Funding of the Arts in Canada.

5.4 Conservation Measures

A dilemma exists for museums in terms of the necessity to preserve their collections versus pressures to present their holdings for public view. There is a real need for museums to have access to timely information with which to make informed decisions about the use of their collections, the extent to which and the methods by which the collections can be safeguarded, while at the same time made more accessible to all Canadians. The conditions that would help meet this need include:

- development of day-to-day general conservation capabilities, in museums or galleries;

- access to specialized conservation services such as environmental or condition surveys; difficult conservation or restoration treatments; help in emergencies (fire/water damage); or loans of specialized staff;

- a balanced research strategy relating to the understanding of materials and their uses, the treatment of objects, environmental effects, etc. and the application of this information to solving problems of storage, transportation, display and handling of objects. Research projects in progress and planned should be made known to museums and results of both types of research must be easily accessible to them;

- an easily accessible inventory of conservation related data and information.

This situation suggests that a national coordination programme or set of coordination mechanisms be established to address the concerns of the community as a whole. It would have as its objective the encouragement of a network of facilities capable of handling day-to-day conservation issues, and special and emergency conservation needs across the country, in collaboration with existing museum institutions, all levels of government, private and public facilities and international agencies. The potential to improve the quality of conservation services available to smaller museums through the promotion of "conservation networks" is very promising. Two or more museums coming together to establish and operate a common conservation laboratory - possibly even a common artifact storage facility that can maintain museum level environmental conditions - could be a most practical way to improve conservation standards throughout the country.

Such a programme would need to work closely with granting agencies that provide capital and equipment assistance in order to help museums upgrade their facilities to a basic standard, to work with major institutions that may be capable of extending their services to others in order to assess needs, to develop appropriate networks, and take steps to implement a collaborative set of measures such as training, workshops, equipment and personnel loans.

An inventory of facilities, special equipment, treatment capabilities and practising specialists, as well as current information on conservation treatments or related research could also be established and access services provided to the museum community at large, in order that conservation information may be shared among museums.

5.5 Information Challenges

The current information revolution is changing the orientation of society in the developed world. Museums are an integral part of the information fabric of our society and will be called upon in increasingly demanding ways as the ability to manipulate data to generate new information continues to grow and society becomes more information dependent. The industrial, commercial, and scientific communities turn to museums for their knowledge of the environment, taxonomic research, and understanding of materials and their uses. Demands are made from the cultural (writers, film makers) and educational sectors as a result of the insight and knowledge which museums gain through analysis of the past. To a large extent, the knowledge museums are able to provide to society is their principal product and their ability to provide it will be the test of their success.

The tasks that museums perform are essentially those of an information system in support of increasing knowledge. Traditionally, for museums, it is collecting which produces factual evidence. Activities generated by the collections such as preservation, documentation, and classification produce information. Knowledge, which is the interpretation of the information, is the end product of systematic research. For example, collecting the known data about the population of endangered species in a region and compiling a publication from that data produces information. Determining the factors that help explain the observed population distribution produces knowledge. It is this knowledge that museums provide to others.

But museums compete with other sectors of society for clients and resources. They compete with the academic institutions for a role in education, with research organizations for resources to conduct their work, with the entertainment industry for audiences. The museums' ability to compete depends on the quality of their product (knowledge) which, in turn, depends on the tools available to "manufacture" it.

The effectiveness of museums is greatly affected by the tools available. Pens and paper, typewriters and printing presses have resulted in the generation of a great deal of information but the time consumed in the process has reduced the time available to analyze and understand the meaning of the information. In addition, the medium (paper) used to record data, information and knowledge has seriously curtailed the ability to retrieve what is already known, resulting in the creation of the same information over and over again. Access to what is already known is directly related to the ability to produce new knowledge.

While the information revolution will create increasing demands on museums, it also continues to produce the tools necessary to improve the capacity to manipulate data, to develop information and to gain access to information. In developing a national inventory of collections, CHIN has created the basic tools necessary to ensure that Canadian museums can meet the challenges of the future with respect to the creation of knowledge. Canadian museums have available to them a national, bilingual, electronic data communication network and the computer storage, processing and retrieval systems to satisfy their needs for information. However, the CHIN mandate stipulates that the system can only support data and information systems that are directly related to collections. The mandate must change.

a) Expanding Information Sources

The information that a museum uses to produce knowledge is not limited by its collections, the bounds of traditional museum disciplines or by political factors. Data and information from every imaginable source from all parts of the world is required. If the limitations of the current mandate were lifted, a national electronic data communications network would be able to encourage the creation of new sources of information within the museum community and ensure access to information held outside museums. Examples of the kinds of information resources that could co-reside on the network in addition to the information on collections are: biographic information on artists, environmental information, conservation treatment reports, bibliographies, suppliers of museum products, specialized services available, materials and their uses, lists of rare and endangered species, indexes on research in progress, sources of funding, travelling exhibition schedules, indexes to archival holdings, etc.

National Programmes has one of the most significant repositories of data on Canadian museums that exists today. Over the years, thousands of grants have been issued to hundreds of museums. The information gathered to assess these grants is still available, although it is virtually inaccessible in its present state: it has to be collated, and it has to be placed in a retrieval system that will facilitate its use. In a usuable form, it could be used by the federal government, provincial governments, municipalities, and the museum community itself.

The sources of information could be held in ways such as computer data bases or lasar disk recordings, so as to be conveniently available to museums. The cost of producing information by museums having access to the system could be vastly reduced, thereby freeing up much needed human and financial resources. The use of the existing network to produce and disseminate all types of information would ensure that the cumulative body of knowledge held by the community would be continually and comprehensively available to those who need it.

b) An international role

While major museums around the world may have older and more extensive historical collections for which they are renowned, the problems they face in managing information are the same as those in Canada and the innovations in place here are widely sought after in other countries. The computerized information network is well known and considered a model in other countries. Although there has not yet been an active programme to export the system that has been developed, there is existing evidence in the agreement reached between the NMC and the Getty Conservation Institute that it would be a success. Extending these services internationally would have two significant benefits: the resources generated would help pay for the development of better technology for Canadian museums; and the information generated outside Canada would be readily available to Canadian museums free of charge. A number of information services exist for industries. These services maintain databases of interest to their clients, such as the chemical industry, the aerospace industry, etc., and allow subscribers to search the databases for a fee. No such service exists for the museum field. It is easily possible to imagine that Canada could become the major international center for the dissemination of museum information and could self finance its operations in the long term.

c) Further applications

The application of computer technology to the social sciences and the humanities is in its infancy. To date, the market remains too small to warrant the commitment to research and development that industry would have to make in order to develop systems specifically for these applications. The

result of this situation is that museums and similar institutions are attempting to develop their own systems, a job most are ill-equipped to do. A great deal of effort and money will be spent by museums in the future for the development of systems that will not be effective and because of the fragmented efforts, different solutions will be devised to solve the same problem. A national programme could develop a technology research and development capacity to work with the community to address some of the major operational problems faced by its members. Examples of the kinds of products that could be developed include: systems to record data directly while working in the field, to reduce collecting time and cost; public programming applications that could enhance museum exhibitions; better scientific modelling systems; etc.

The scenario presented above does not assume that a national programme should become responsible for the information and knowledge produced by museums. In fact, it assumes just the opposite. The role of a national programme would be to create favourable conditions under which the individual members of the community could realize their full potential to produce information, create knowledge and share what they have produced with the other members of the community and the public. Any such programme must serve the needs of the community, constantly monitor the effectiveness of the services it provides and remain responsive to the changing needs of its clients.

5.6 Public Programming

Enhancing the public's understanding of Canada's material heritage will always be a museological function of primary importance. That function is carried out through mainly public programming activities undertaken by museums and related institutions.

A national programme in support of public programming would focus on the inter-provincial and international exchange of travelling exhibitions and outreach programmes. A variety of new initiatives could be considered which aim at interpreting all regions of Canada to other regions, providing for special exhibits and increasing their frequency, and exploring new and innovative ways to present the objects, information and knowledge to Canadians.

i) Community Networks

As noted under 5.1, support could be provided to institutions which co-operatively develop new and innovative public programming techniques, including the use of multi-media technology that will encourage greater participation by Canadians. Combined with a collections research assistance package and a technology/hardware assistance programme, the quality, diversity and effectiveness of public programming could be dramatically enhanced throughout the museum community, to the benefit of all Canadians.

ii) Research and Information Data Bank

A national programme could support museological research of a practical nature which would help the museum community to overcome some of the problems associated with transporting objects between institutions. It could include tackling the development of protective containers, controlling for climatic conditions and motion, or the development of architectural models for designing temporary exhibition space that can fit the specifications of different types and sizes of travelling exhibits. Information on this research and on related issues such as insurance, condition reports, national and international travelling exhibits that are available to Canadian museums, could be made available through a national data bank, and made compatable with the CHIN system, which already provides certain information for use in exhibition development.

iii) Mobile Exhibits

Canada's more isolated communities, those without facilities to receive inter-provincial touring exhibits, would continue to be served by mobile exhibits, there being no more efficient, or effective method to reach them. However, the programme could be improved by:

- interpreting and representing all regions of Canada. Exhibits on Pacific Canada and the Great Lakes/St. Lawrence regions, missing from the current programme, have been planned for some years.

- providing a greater variety of experiences through support for special exhibits relating to events of national significance. These exhibits could be integrated more closely with activities of the four National Museums, such as an exhibit on space, as well as other institutions which would make an initial investment in the exhibit production, such as the Glenbow Museum's 1985 Metis exhibit.

- extending the number of permanent mobile exhibits. With the addition of two geographic exhibits, isolated communities targeted for this programme would be visited once every two years, a vast improvement on the current situation which is once every six years. Communities would then receive exhibits from five major regions over a 10 year period and would be getting touring exhibition services somewhat closer to what is available elsewhere in Canada.

- actively involving the corporate sector as well as other levels of government and the museum community. A national programme could facilitate the sponsorship by the private sector for the design, installation or construction of mobile exhibits, particularly the special exhibitions, while continuing to work in cooperation with the provinces or museums which have similar mobile exhibits programmes in order to share expertise, designs, etc.

iv) International Travelling Exhibitions

A national programme could serve the museum community as a central point of information and coordination of international museum exhibition exchanges.

- Exhibitions from abroad. A national programme could identify, in consultation with the museum community, those international exhibitions which might be of interest. It would essentially mean a change of orientation from simply responding to offerings from abroad to actively seeking opportunities for exchanges.

- Canadian Exhibitions abroad. A more concerted effort could be made to facilitate Canadian exhibitions abroad. While the promotion of Canadian culture abroad is primarily the responsibility of the Department of External Affairs, a national programme could assist External Affairs and the museum community. An international exchange officer, reporting to NMC, working closely with External Affairs, could undertake to establish a continuous link with museums in other countries, for the purpose of identifying a network of international museums, that could be regularly advised on potential Canadian exhibitions suitable for international circulation, as it currently does for international exhibitions available to the Canadian network. For those institutions in Canada wishing to undertake museum-to-museum negotiations, information relating to negotiating international exhibitions abroad would be made accessible, as required.

- Information data bank. The majority of current users and potential clients of the services of the international programme are already linked to the CHIN system. Promoting and making bookings for international touring exhibits could be managed much more efficiently through the available electronic system.

- Professional development. With the increasing interest in touring exhibitions of international significance at home and abroad, and as experience in dealing with related negotiations is shared, there will be a greater need for periodic training sessions on such issues as negotiations, custom forms, import-export laws and regulations, protection and conservation of objects in transit, liabilities, international protocol and procedures. Workshops or training sessions which bring together experts in the related areas and the museum staff responsible for such activities could be supported by a national programme.

- Central clearing house. Not all museums in Canada that are participating in the international exhibitions network should be expected to be either the first to receive an exhibition that is arriving from abroad, or be the one to prepare the exhibit for its return to the host country. For those museums in need of assistance, a national programme could establish a central clearing house, or contract major institutions at points of arrival and departure to undertake the conditions reports, repair articles or packing cases on its behalf, in order that collections entrusted to the care of NMC or Canadian institutions will be given adequate protection.

- Organizing exhibits. A national programme could also undertake to organize exhibits as does the Smithsonian Institute Travelling Exhibitions Services (SITES), taking responsibility for all touring aspects, including the preparation of brochures, catalogues, and labelling of exhibits. However, since it is preferable that as many museums as possible acquire the expertise to participate in touring exhibition programmes independently, such projects would have to be selectively chosen.

APPENDIX A

PROGRAMME DESCRIPTIONS

A.1 THE MUSEUM ASSISTANCE PROGRAMMES

1. ORIGIN AND DEVELOPMENT

Among the initiatives introduced to accomplish the 1972 Policy's dual objectives of preservation of and increased access to the national cultural heritage were a series of financial assistance programmes developed following consultation with the museum community through a series of Consultation Meetings. The original programme structure was as follows:

- Associate Museum Programme
- National Exhibition Centre Programme
- Special Grants Programme
- Training Assistance Programme
- Catalogue Assistance Programme

Responsibility for these programmes was assigned to the newly formed National Programmes Branch within the National Museums of Canada. A Consultative Committee on the National Museum Policy, served by a Secretariat was formed to advise the Board of Trustees of the National Museums of Canada on policy issues related to these programmes and on the distribution of the financial assistance which was being made available to the museum community.

It became evident by 1975 that modifications were required to meet the changing needs of the museum community. Recognizing the weaknesses inherent to the 1972 programme structure and, after three years of administrative experience and dialogue with the museum community, the Secretariat developed in consultation with museum professionals, proposals for a revised structure. Following the recommendations of these professionals, the Board of Trustees approved a re-organization of the Secretariat and of the programmes of financial assistance it managed. The name of the unit responsible for these programmes became the Museum Assistance Programmes and its objectives were established as follows:

> to provide financial assistance, advice, information and coordination to museums and related institutions interested in activities pertaining to the objectives of the National Museum Policy.

The revised programme structure adopted at that time was as follows:

Institutional Programmes:

- Associate Museum Programme
- National Exhibition Centre Programme

Financial Programmes:

- Core-funding Assistance
- Capital Assistance
- Special Activities Assistance
- Training Assistance

The programme structure was modified in 1976 when as a result of a Cabinet decision, the Specialized Museums Programme was created and in 1981 when the Conservation Assistance Programme was introduced. Further modifications were made in 1978-79 when it was decided to define a separate programme for exhibitions assistance and to re-establish the Special Activities Assistance Programme as a programme specifically designed to encourage projects innvoative and experimental in nature. The establishment of the Special Programme of Cultural Initiatives in 1980 restricted NMC's involvement in funding capital projects and as a result the Capital Assistance Programme was renamed the Upgrading and Equipment Assistance Programme.

The current programme structure is as follows:

- Associate Museum Programme
- National Exhibition Centre Programme
- Specialized Museums Programme (moratorium in effect)
- Training Assistance Programme
- Conservation Assistance Programme
- Registration Assistance Programme
- Exhibitions Assistance Programme
- Special Activities Assistance Programme
- Upgrading and Equipment Assistance Programme

2. ADMINISTRATIVE STRUCTURE

Its organization structure consists of a matrix structure that juxtaposes a regional structure and a programme structure.

2.1 Regional Operations

Regional Operations is composed of a number of Regional Coordinators who are responsible for Museum Assistance Programmes matters in the various regions across the country. Regional Coordinators are not only responsible for explaining the National Museum Policy and its programmes to the museum community in their region but also have an understanding of all federal government programmes which might be of assistance to museums and related groups.

Regional Coordinators are also prime contact with provincial cultural agencies which exist in their region, and knowledgeable of all provincial government policies and programmes and relate these to Museum Assistance Programmes activities. Maintenance of relations with the provincial and regional museum and gallery associations is another of their liaison functions. They know the needs of and resources available to the region and relate the various Museum Assistance Programmes to the problems facing museums within the region.

Regions consist of British Columbia and the Yukon; the Prairies and the Northwest Territories; Ontario; Québec; and Atlantic Canada.

2.2 Programme Coordination

The other half of the organization is Programme Coordination. Each Programme within the Museum Assistance Programmes is managed by a Programme Coordinator. Coordinators are responsible for the review, development, management and evaluation of their Programme.

2.3 Staff

The Museum Assistance Programmes are staffed primarily by persons with previous museum experience, a factor which is crucial to the success of the programmes. Relevant experience not only ensures credibility in the museum community but more importantly means understanding for the problems and concerns facing cultural institutions supporting the objectives of the National Museum Policy. The Programme Coordinators, who are responsible for developing and refining the various assistance programmes, must be able to recognize and respond to the changing circumstances and needs of Canadian museums. The Regional Coordinators, who serve as the direct contact between the Museum Assistance Programmes and individual museums and institutions across the country, must be able to work with potential applicants in developing realizable projects. This developmental process helps to ensure that applications are well prepared, represent projects of high quality, and meet the national policy objectives.

3. GRANT APPROVAL PROCESS

The Grant Approval Process developed to process the requests for financial assistance submitted to the Museum Assistance Programmes involves various elements within the museum community. The Regional Coordinator will assist an institution or an organization to develop a project that speaks to a certain need, ensuring that the project is within the policies and guidelines set down under a particular programme. When the need for the project has been determined, other sources of assistance have been considered and the planning of the project is complete, the Regional Coordinator brings the project forward for inclusion in the assessment process.

This assessment process includes consultants from a number of areas. Consultation is undertaken with the relevant provincial cultural agency to determine where each project fits among the Provinces' priorities and whether provincial funds are available. The relevant Associate Museum in the region is also consulted to determine whether the need for the project exists and whether the group is capable of undertaking the project. Consultation is also undertaken with the four National Museums and other federal government agencies.

An Advisory Panel is also formed to review and analyze the projects submitted in each programme area. These panels consist of museum professionals whose expertise relates to the projects being presented in each of the quarterly grant runs. The Panel represents opinions from different regions and the interplay among the panelists and between them and the staff is a very effective way of ensuring that all aspsects of a project are examined. Other professionals are also consulted on an individual basis as required.

Following the consultation process, the staff of the Museum Assistance Programmes prepare an analysis of each project. Each analysis contains information basic to the project, the unedited comments of all consultants and a draft recommendation. The full analysis and the recommendations on each project are presented to the Grants Committee which makes a recommendation to the Board of Trustees via the National Programmes' Consultative Committee. Any policy matters which are raised and any suggested revisions are conveyed to the Consultative Committee for the consideration of the Board of Trustees.

4. PROGRAMME PLANNING SYSTEM

Although the stated objectives of the National Museum Policy have remained constant since 1972, the policies of the various programmes of assistance have been altered through the years to better respond to the changing needs and capacity of the museum community.

Since 1975 all of the programmes administered by the Museum Assistance Programmes have been extensively reviewed and developed through the Programme Planning System. Within this framework the very premise of each programme was examined and a study undertaken of the original assumptions which led to its creation or in the case of a new programme area, the needs which existed.

The programme reviews were undertaken by museum professionals. Extensive consultation with the museum community and provincial cultural agencies was undertaken and the findings and recommendations of each study were made available to the museum community.

From the studies and the comments made on them, the Museum Assistance Programmes and its advisors developed a Preliminary Programme Plan containing the background, objectives, policies, criteria, and guidelines for each Programme. The Preliminary Plans were placed before the Consultative Committee on National Programmes and ultimately the Board of Trustees. Following their approval, the contents of the Plans were made known to the museum community through Programme Descriptions.

Within the context of the Programme Planning System described above, the following reports have been produced:

Training Opportunities for Museum Workers in Canada, by Martin Segger, 1976;

Registration Assistance, A Report to the Museum Assistance Programmes of the NMC, by Naomi Panchyson, 1977;

Report on the Associate Museum System in Canada, by Richard Simmins, 1977;

The National Exhibition Centre Network, A Preliminary Study, by Robin Scott, 1977;

Specialized Museums in Canada, by Barry Lord, 1977;

Conservation in Canadian Museums: Goals for the 1980's, by Anne M. Lambert, 1980;

The Mid-Career Training of Museum Professionals in Canada, by Lee Joliffe, 1984.

Certain programmes were examined and redeveloped in close collaboration with specific groups within the museum community. This was the case with the 1978 Preliminary Programme Plan for Associate Museums and the 1983 MAP Redevelopment Proposal. This approach is currently being taken to review the National Exhibition Centre Programme.

Consultation with the museum community is an ongoing activity within the Museum Assistance Programmes. Not only does this consultation take the form of formal reviews and studies such as those mentioned above, but it also occurs through the advisory panels convened by the Programmes and the ongoing liaison maintained with the field.

5. NON-FINANCIAL ASSISTANCE

To augment the impact of the financial assistance and to ensure its most effective use by museums, the Museum Assistance Programmes also provide assistance of a technical, informational, and coordinative nature.

5.1 Planning and Technical Advice

Through regular contact with the museum community, MAP staff serve as the means whereby museums have access to resources of information and expertise on a national basis. In the development of projects, museums are often placed in contact with experts in the relevant field, while the assessment process gives applicants access to evaluators' expertise.

The encouragement of applying modern planning principles to museum development has been probably the single most important accomplishment. Beyond providing grants for planning studies, Museum Assistance Programmes has been increasingly called upon to advise clients on the planning process, possible consultants and to give detailed comment on planning studies. On occasion regional associations have requested presentations on planning as a function of management.

Technical advice is offered by Museum Assistance Programmes staff on building construction and layout, security, environmental conditions, climate control, lighting, exhibit case design, storage, and other technical aspects of institutional design. These assessments are based on the review of design plans and specifications. Also, field assistance is offered, and advice is provided to directors of institutions and their architects and environmental and security surveys of existing facilities are conducted.

Technical brochures and reference material is provided to help with the initial planning of services and facilities.

5.2 Publications

Information is provided on a variety of subjects relevant to museums and art galleries through various publications published in conjunction with or following a project financially support by the Programmes. This includes documentation of special projects, reports of research projects and evaluations, and publications designed to improve service to the public. The following publications have been initiated by Museum Assistance Programmes as a service to the museum community:

Guide to Federal Services for Museums and Art Galleries draws attention to research facilities, exhibition sources, funding, publications and general technical advisory services, including those offered by the National Museums of Canada.

Directory to Temporary Exhibition Facilities in Canadian Museums contains technical data and floor plans for Canadian museums which can receive and display travelling exhibitions. It has been widely distributed in Canada and 22 other countries.

Operations Manual for National Exhibition Centres, designed to provide technical information on an ongoing basis, has also been distributed by provincial governments to small institutions in their regions.

Planning Our Museums, a manual on sound planning practices for the redevelopment of existing museums or new construction discusses issues related to project feasibility (such as analyzing the market need) as well as technical design problems and project management.

5.3 Heritage Surplus Assets Agreement

An agreement was developed in 1980 between the National Museums of Canada and the Crown Assets Disposal Corporation which assists in identifying surplus federal material of a heritage nature. The Heritage Surplus Assets Committee, chaired by the Director of the Museum Assistance Programmes, facilitates the sale or the free transfer of articles of such items to Canadian museums. Some of the most significant items dealt with to date have been the transfer of the icebreaker Ernest Lapointe and the hydrofoil Bras d'Or to the Musée maritime Bernier,

l'Islet-sur-mer; the steam paddle-wheeler Samson V to New Westminster; the tug Peguis II to the Manitoba Maritime Museum, Selkirk; a Lodestar aircraft to the Canadian Warplane Heritage Museum, Hamilton; a Viscount to the Western Aviation Museum, Winnipeg; Argus simulators to the Atlantic Aviation Museum, Halifax; the contents of the Le Caine laboratory and a Dionne Forage Harvester to the National Museum of Science and Technology as well as several vintage military vehicles to the Canadian War Museum.

6. FINANCIAL ASSISTANCE PROGRAMMES

6.1 Exhibitions Assistance Programme (EAP)

Purpose: To provide Canadians with greater access to their material culture through the co-sponsorship of exhibitions. Although the Programme funds permanent and temporary exhibitions as well, its principle objective is the promotion of travelling exhibitions.

Current Status: Since 1972 approximately $10 million has been made available to enable Canadian museums to plan, produce and circulate exhibitions. The major portion of this funding has gone towards travelling exhibitions, which have in turn dramatically increased participation by the museum community. For example, the travelling exhibition grants awarded to 25 museums in 1984-85 travelled to 90 different museums throughout the country. Since each exhibition involves exhaustive research, and most result in a publication of some sort, these activities have also made a significant lasting contribution to Canadian scholarship.

The Exhibitions Assistance Programme continues to be heavily subscribed annually. Many worthwhile projects are turned down each year.

It should be noted that this Programme is the only federal initiative sponsoring exhibitions in the fields of natural science/technology, the humanities, and art history. It does not sponsor contemporary art exhibitions, since that is part of the mandate of the Canada Council.

Exhibitions, whether they be permanent or temporary, or, exhibitions that travel in only one province, or to more than one province will continue to be a major, highly visible activity. Federal policy is to encourage the sharing of these exhibitions interprovincially and internationally. However, it is evident that the cultural

strength of Canada will be compromised if heritage institutions are unable to provide basic protection or access to their holdings in provinces which may lack the resources to provide an adequate level of support.

6.2 Associate Museum Programme

Purpose: To provide financial support to a select group of leading Canadian museums and art galleries that have agreed to develop and operate public programmes which enhance the accessibility of most of the major institutional collections in the country.

Current Status: The programme undoubtedly contributed a great deal to the development of twenty one of Canada's major museums in the 1970's. These museums, in turn, have strengthened the national network of museums in many ways - from training museum professionals to developing innovative approaches to exhibitions and conservation.

The Associate Museum's annual grants have not kept pace with inflation over the past decade, and this fact alone has severely compromised the effectiveness of the programme. Moreover, a growing number of Associates are experiencing chronic financial problems and cannot assume a national role.

Coupled with the two-sided financial constraints that have attacked the national relevance of the Associate Museum Programme is the absence of a policy that could define a legitimate function for this group of major institutions.

The 1972 concept of having a network of major museums stretching across the country and fulfilling a national mandate is as relevant today as it was fourteen years ago. Its basic premises - that the heritage of Canada is a collective concern and that the national responsibilities can best be honoured through a decentralized network of highly-developed institutions - remain valid.

However, the Associate Museum Programme would have to receive a massive infusion of new money to enable it to expand, and to bolster the resources of the existing Associates, if it is to fulfill its original objectives. Of equal importance, the Associates and the Provinces would have to display a stronger commitment to their national responsibilities, and a greater willingness to function as a network, if the original Associate Museum Programme were to survive and prosper.

6.3 National Exhibition Centre Programme

Purpose: Initially, to provide one-time-only development assistance to communities and organizations across Canada that wished to develop exhibition centres that would enable them to receive travelling exhibitions from other parts of Canada and abroad. Shortly after its establishment, the Programme was expanded to provide annual operating grants to these centres.

Current Status: This programme funded the initial development or upgrading of 30 exhibition centres across Canada, many of which serve communities that otherwise would have no access to the country's museum collections. It has tended to offset the negative effects of having a museum network that takes its collections away from the hinterland regions and creates a relatively small number of central repositories for this cultural wealth.

Of the 23 Centres which proved financially viable and continue to operate, several have developed to become community museums. The network itself is stronger today that it was a few years ago, despite the fact that NMC financial support has dwindled (in real terms) at a constant rate. Since the 23 institutions host an average of sixteen exhibitions each on an annual basis, and since a great deal of these are international or interprovincial, they are achieving the objectives of the 1972 Museum Policy.

6.4 Registration Assistance Programme

Purpose: To promote effective collections management practices within most of the major museums of Canada, through the provision of salary support for registration projects that utilize the technological resources of the Canadian Heritage Information Network (CHIN).

Current Status: The early years of this programme were not productive on the whole, partly because the resources of the Programme were spread too thinly and the computer technology required to support collections registration was evolving at too rapid a pace. These early efforts also were frustrated by the absence of a commonly-accepted lexicon, lack of trained staff and a reluctance on the part of many of the country's leading institutions to participate in a computerized informating-sharing network.

For the most part, these initial obstacles have been addressed. Canada today has a national system of collections management information storage and use that has attracted the attention of many other countries. RAP, which provides the salary support necessary to amass collections data, provides essential support to enable the institutions to participate in the CHIN system.

RAP also has to confront the fact that collections management practices across the country are generally in need of upgrading. A survey conducted in 1984 (administered jointly by CHIN and MAP) provided ample evidence of the need to help museums establish adequate collections management practices and procedures.

6.5 Conservation Assistance Programme (CAP)

Purpose: To improve the capabilities of Canadian museums to preserve their collections effectively through the provision of salary support for the establishment of conservator positions and some funding support for the professional upgrading of conservators.

Current Status: Since its inception (fall, 1981) CAP has funded thirty-three positions across Canada, including positions in nine institutions that previously had no conservation staff. Five provinces operate conservation advisory services support by CAP-funded positions.

The demand for CAP salary support seemed to be declining by the fall of 1984. However, 1985/86 saw a "second wave" of requests for salary support for new positions. In the spring of 1985, a survey of segments of the museum community revealed unequivocally strong support for the programme. Theoretically at least, CAP should reach a point beyond which there will be no further demand for its salary support. However, that point seems to be years in the future: in 1985, there were less than 100 non-federal conservators employed in Canada museums, galleries and agencies.

6.6 Training Assistance Programme (TAP)

Purpose: To promote the development of training opportunities for Canadian museum workers through the financial support of training programmes offered by 9 provincial museum associations and the Canadian Museum Association (CMA) as well as internships and fellowships. Assistance for other activities, such as special projects for the study of training methods in museum studies and for conducting training needs analyses, is also available under TAP.

Current Status: TAP has had a profound impact on the quality and quantity of training available to Canadian museum workers, as the following indicate:

- TAP-sponsored provincial museum association training programmes can reach as many as 600 museum workers every year;
- TAP has provided about 300 student internships in conservation technology and general museology;
- between September 1980 and March 1986, TAP contributed to the funding of 47 non-student internships totalling 546 months;
- nine TAP fellowships have been awarded since 1980 for advanced research in museum studies;
- TAP funding has supported the CMA's Bursary Programme, as well as its many efforts in the field of professional development;
- approximately 100 conservators have graduated from the Queen's University Master's programme in Art Conservation - TAP's role in the creation of this programme was significant.

TAP continues to be the principal source of funding for non-academic museum training programmes in Canada.

6.7 Upgrading and Equipment Assistance Programme (UEAP)

Purpose: To improve the preservation of collections through the provision of technical advice and grants for the upgrading of museum facilities in Canada. Feasibility and functional planning studies, the purchase and installation of conservation laboratory equipment, the purchase/installation of environmental controls and security systems, and the purchase/installation of lighting systems, storage equipment, artifact elevators, and loading dock installations, are eligible for funding.

Current Status: UEAP is a modified version of MAP's former Capital Assistance Programme, which was substantially dismantled in 1981 when the Special Programme of Cultural Initiatives was created in the Department of Communications to fund major capital development projects. These had been the focus of the Capital Assistance Programme.

UEAP's particular achievements can be grouped into three categories:

(a) by narrowing its focus to include preservation-related upgrading and equipment projects, it has enabled scores of existing museums to improve their care of collections. Concurrently, it has provided "targetted" funding for new museum developments that enable clients to purchase and install museum-quality environmental control and security systems and equipment that might otherwise have been set aside for lack of funds;

(b) by providing planning grants to new or expanding museums, it has encouraged a more professional approach to museum development in the country. The extent to which the provinces and museum community has responded to this stimulus has been remarkable: during the period 1981-85, a total of 77 planning grants (including grants that funded architectural plans) were awarded. Almost three quarters of these grants related to the upgrading of existing facilities. MAP's efforts in museum planning have been welcomed by the provincial governments, and have gained the support of the Department of Communications' Cultural Initiatives Programme to the extent that CIP and MAP are developing a strong complementary approach to museum development funding;

(c) by simply reacting to the needs of the museum community, UEAP has developed its own staff expertise in planning and museum facility design as it relates to conservation concerns. At first, the expertise was applied only to the grants assessment process. However, UEAP has now developed into an important source of technical advisory assistance; MAP is involved in helping clients with major planning and facility design projects, and with promoting a greater awareness of these areas of specialization through participation in museum training programmes and the development of a publication entitled Planning Our Museums.

The upgrading and equipment component of UEAP continues to provide a type of targetted funding assistance that complements other federal, provincial and private sector funding sources.

As museum funding becomes tighter and tighter, the need for effective planning becomes more and more significant. The planning assistance grants offered by UEAP appear to have an increasing relevance to the museum community: 1985/86 was the most active year ever insofar as planning grant submissions are concerned.

The advisory service offered by UEAP in the fields of planning and facility design, however, seems to be the activity that has shown the greatest potential for growth. More and more clients are seeking the advisory service, and the feedback from these clients is strongly positive.

6.8 Special Activities Assistance Programme (SAAP)

Purpose: To provide opportunities for the development of museum activities that expand and heighten awareness of museum collections in Canada, and increase the museum community's service to the public.

Current Status: SAAP's statement of purpose is intentionally broad enough to enable the Programme to sponsor a wide range of projects that emphasize innovative approaches to specific museum problems or objectives. Despite a very modest budget, SAAP's open mandate has enabled it to fund such projects as the Ontario Museums Association's Sources and Resources Directory, the Canadian Museums Association's Museum Job Classification and Salary Study and the Ontario Art Gallery Association's Art Gallery Handbook.

In addition SAAP funded 13 conferences between 1979 and 1985, helping Canada's museum community to exchange information and ideas on issues of common concern.

There will always be a need in the museum community for support for innovative projects, high-risk "experimental projects", and projects that generally encourage dialogue, and common problem-solving.

These needs must be addressed. A special projects grants programme could become even more active in encouraging other agencies such as Tourism Canada to join with it to explore specialized areas. On the whole, the past record for these types of innovative projects indicates their national impact since they generally are of benefit to a large portion of the museum community across Canada.

Resources: For 1986-87, the Programme has 23 person-years and $453,340 operating funds. The total grants budget is $8.9M.

A.2 CANADIAN CONSERVATION INSTITUTE

1. Purpose

Consultation with the museum community throughout Canada and with provincial/territorial officials has led to the development of the following policy direction:

- concentration on the research and development of conservation techniques;
- concentration on specialized conservation treatment and analysis;
- encouraging and assisting the development of provincial government, institutional and private sector facilities for routine conservation by those working closely with the collections;
- providing more and better information and mid-career training for Canadian conservators; and
- providing information and training to Canadian museum people on the care of their collections.

2. Current Status

The key to achieving the policy is the establishment of adequate provincial government, institutional and private sector facilities to undertake the bulk of the nation's routine conservation. To-date, all provinces and the territories except British Columbia and the Yukon have established consultation mechanisms. CCI will be able to withdraw from the provision of routine conservation services only as such services can be obtained closer to the collections themselves. Therefore, with coordinated funding through MAP including salary support, for establishing new conservator positions, for professional upgrading of conservators, for upgrading of equipment and for feasibility and planning studies, the rate at which a nation-wide conservation capability can occur is being increased.

The CCI performs the role of a central institute which provides those specialized services which are too expensive in equipment outlay or require a particular expertise to be duplicated by several institutions. Two examples of such services are the authentication studies conducted by Conservation Research Services and the 24-hour emergency response of Conservation Services to cultural institutions throughout Canada. Both developed on an ad hoc basis during CCI's early years, but have gradually been refined and formalized until they are now unique and highly efficient operations. A more recent development has been the creation of ICARUS: an advanced electronic data storage and recovery system for a range of conservation information using the CHIN computer network. At present, the ICARUS Conservation Materials Data Base which is a major part of the programmes documentation services, is being considered as an integral component, in conjunction with CHIN and the Getty Institute, of an international conservation network.

3. Resources

In 1986-87 the programme has 64 person years and $1,628,000 for operations.

A.3 MOBILE EXHIBITS PROGRAMME

1. Purpose

The museumobiles were created to communicate Canada's national heritage to Canadians who do not otherwise have access to major museums and galleries. In addition, the programme provides nation-wide information on the NMC and technical advice and information on mobile exhibits to the museum community both nationally and internationally.

2. Current Status

The programme consists of three thematic museumobiles, Canada North, Canada West and Atlantic Canada (launched in 1973, 1975 and 1976 respectively) developed and designed with the full participation of governments and museums in the regions concerned. The museumobiles are each manned by a professional team of seven members, including a manager, a technician, and five interpreters who travel to isolated parts of Canada and small localities not served by museums.

The museumobiles contain over a thousand artifacts and specimens, many of which are loaned by the provincial museums. Museumobiles make extensive use of artifacts, models, dioramas, photo collages, mounted specimens, facades and interactive displays to interpret the natural, social and cultural heritage of three regions of Canada.

Since inception in 1973, the three museumobiles have collectively visited all ten provinces and both territories, and have received over three million visitors in 2,100 communities. Museumobiles generally operate 45 weeks a year, six days a week from 9:00 a.m. to 9:00 p.m. The museumobiles travel to 175 communities and receive about 275,000 visitors a year providing some 10,000 hours of interpretation to 60% of its visitors.

Thorough planning and liaison are effected with the local community to fit schedules with local preferences and to organize fully interpreted tours of grades 4 to 6 schoolchildren. The value of the tour is enhanced by providing schools in advance with comprehensive "Edukits" on the subject matter covered in the museumobiles. The museumobiles have "wheelovators" to provide access for the handicapped and, for those who are unable to visit the museumobile, the interpretive staff conduct an artifact handling and slide presentation based on the museumobile subject matter (e.g.the North); approximately 120 such presentations are made each year.

The museumobile staff also provide an enquiry service responding verbally to some 10,000 questions annually about the museumobiles, the NMC and indeed the Government of Canada. In addition, over 150 fully researched written responses are provided to more complex verbal inquiries made by museumobile visitors. The museumobile planning staff maintain contact with the museum community with regular artifact condition reports and through some 1600 consultations a year about displays, artifacts, storyline, etc.

The value of the museumobile can be most favourably assessed in relation to other programmes such as the RCMP Musical Ride, the $1.3 million spent in 15 minutes for fireworks on Canada Day, and the 11 full-time military bands which serve a public of 85,000 military personnel. Clearly, spending 2.4% of NMC's budget on a programme reaching out to 25% of Canadians living in isolated communities is not unreasonable.

Studies indicate that most Canadians expect a museum in their community. Those living in rural areas do not travel to large cities for the purpose of visiting museums. However most major and community museums are located in urbanized areas or are otherwise very small and limited in scope, operating with less than $40,000 per year. Therefore, while a national dimension to heritage activities may be achieved by NMC in cooperation with existing museums in some areas, the museumobiles have been Canada's solution to its vast geography and population distribution. They reach more than 25% of Canadians who are not otherwise served by an adequate museum facility.

Museumobiles receive widespread acceptance from all segments of the society visited: the local M.P., mayor, schoolteacher, schoolchild, the senior citizen and local museum staffs all appreciate the museumobile presence and activities. Hundreds of letters comment not only on the professional qualities of exhibits and staff but also commend the NMC effort to reach their isolated community; attest that this was a first and possibly last opportunity to visit a museum; applaud the educational contribution; and appreciate the economic value of spending tax payers dollars for audiences away from large centres. While the annual $1.7 million MEP budget could no doubt be put to good use to serve many other purposes it must be remembered that nearly 50% of it is spent on accommodation, repairs, fuel, etc., in the isolated community itself. This has been favourably commented upon by several officials in the communities visited. In any case 100% of the budget is being spent for those isolated communities.

Finally, museumobiles act as goodwill ambassadors for the NMC and the Federal Government as the team becomes fully integrated into the community life during the visit which generates up to 90% attendance to the museumobile, particularly in the smaller communities. While rich cultural exchanges take place between the museumobile staff and townspeople, the adults frequently remind the staff that, except for the Post Office, the RCMP and the tax collector, the museumobile is the only visible federal presence that has occurred in the community.

3. Resources

The programme has 31 person years and an operational budget of $1,700,000 for 1986-87.

A.4 CANADIAN HERITAGE INFORMATION NETWORK

1. Purpose

The mandate for CHIN was established under the 1972 National Museum Policy which stated as one objective the creation of a national inventory of collections. By the late 70's, it became obvious that in order to create an inventory it was necessary to assist museums with the internal management of their collections in order for them to produce and manage the information required for exchange. Accordingly, operational changes were made to the programme in 1982 which resulted in collections management assistance being provided to clients of the programme. The creation of a national inventory however remains the principal objective of CHIN as required under the 1972 policy.

2. Current Status

CHIN currently supports 80 data bases, totalling over three million records, describing collections held by approximately 150 museums in Canada. The information on the collections is available through 120 computer terminals and micro-computers connected to the national network. Programme priorities and direction are determined in consultation with the users of the services of the Programme. Working groups have been established for the major museum disciplines such as Fine Art, Archaeology and the Natural Sciences. The groups meet in plenary sessions each year at the Annual Users Seminar to exchange ideas and advise the programme. This formal consultation is supplemented by approximately 10,000 individual telephone calls and visits a year by users and the staff of CHIN.

With coordinated funding through MAP's Registration Assistance Programme, projects that lead to a participation in the CHIN system are given start-up salary support. A survey conducted (administered jointly by CHIN and MAP) indicates that approximately 90% of the collections in the country are held by 61 museums. These museums are now considered to be the primary clients of CHIN.

A major, current concern is the gap between the availability of technology and the applicability of that technology for the solution of problems. The cost of the design and research necessary to put technology to use for museological purposes should not have to be incurred by each museum. Great economies of scale and benefits could be realized in Canada by extending the research capacity of CHIN to allow the programme to work with the museum community to develop systems specifically designed to solve their collection-related problems.

It is possible, given Canada's leadership in the application of computer technology to museums, for CHIN to become a major international vehicle for providing heritage information held by museums. In fact, this role has already begun with the agreement in force between the NMC and the Getty Conservation Institute to use CHIN's technological services for an international conservation network. If CHIN continues with the initiative of providing access to its services outside Canada for a fee, it is possible to extend its services free of charge to Canadian museums at no increase in cost to the Government of Canada.

3. **Resources**

The 1967-68 resources available for the delivery of services by CHIN and the creation of the national inventory are: 38 person years and $1,695,750 for operations.

A.5 INTERNATIONAL PROGRAMME

1. Purpose

The purpose of the International Programme is to facilitate international museum activities, principally by providing Canadian institutions with access to foreign travelling exhibitions. It also provides advice to Canadian museums regarding touring exhibitions abroad.

2. Current Status

Since its inception in 1977, there have been 669 presentations of exhibitions arranged by the International Programme in the ten provinces and the Northwest Territories. Some of the major exhibitions negotiated and coordinated earlier by the Programme include:

- Masterpieces from the Hermitage and the Russian State Museum in Leningrad
- Treasures of London
- Treasures of Tutankhamun
- El Dorado--Gold Objects from Ancient Columbia
- The Search for Alexander from Greece

Recent exhibitions negotiated in 1985-86 include:

- Ancient Cultures of Peru
- Chinese Traditional Painting 1886-1986: Five Modern Masters
- Treasures from the Museum of Liège, Belgium

Over 200 client galleries are informed of available exhibitions by the Calendar, which is sent on a quarterly basis, and by intermittent mailings pertaining to individual exhibition offers. As a result of experience gained over the years, the advice of the Programme is frequently sought by the professionals in Canadian museums pertaining to customs, insurance, finance and the transportation of works of art. The International Programme thus augments the presence of the National Museums of Canada in the farthest reaches of the country.

The International Programme is the sole representative of the Canadian museum community at Mixed Commission meetings between Canada and France, Great Britain, the Federal Republic of Germany, Holland, China, Belgium, Japan, Mexico and the USSR.

3. Resources

For 1986-87 the Programme has 4 person years and $57,000 for operations.

APPENDIX B

MAP SHOWING DISTRIBUTION OF MUSEUMS IN CANADA

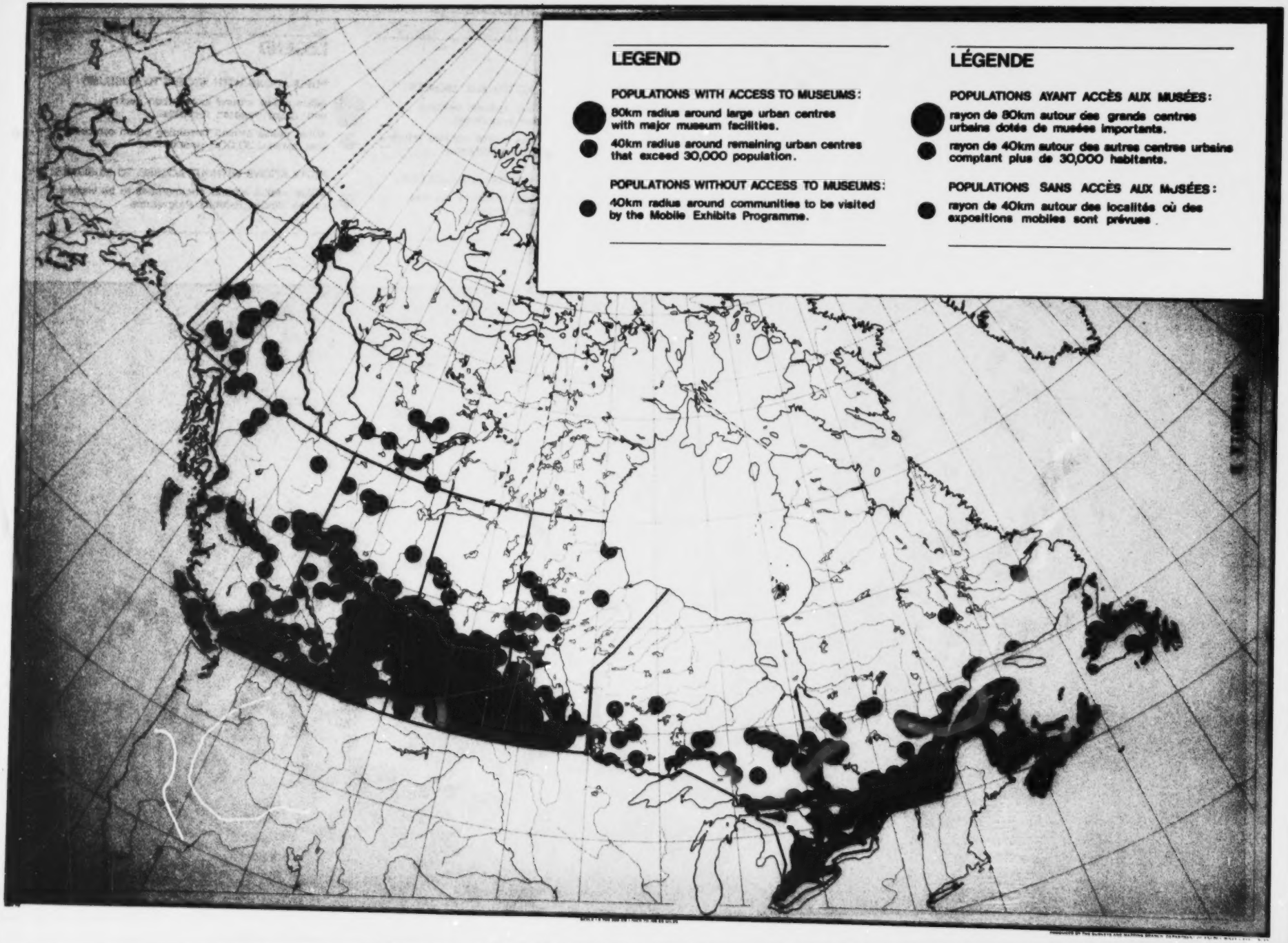
LEGEND
POPULATIONS WITH ACCESS TO MUSEUMS:
80km radius around large urban centres with major museum facilities.
40km radius around remaining urban centres that exceed 30,000 population.
POPULATIONS WITHOUT ACCESS TO MUSEUMS:
40km radius around communities to be visited by the Mobile Exhibits Programme.
LÉGENDE
POPULATIONS AYANT ACCÈS AUX MUSÉES:
rayon de 80km autour des grands centres urbains dotés de musées importants.
rayon de 40km autour des autres centres urbains comptant plus de 30,000 habitants.
POPULATIONS SANS ACCÈS AUX MUSÉES:
rayon de 40km autour des localités où des expositions mobiles sont prévues.

Musées nationaux du Canada

National Museums of Canada

Sauvegarder et partager le patrimoine national

VOLUME II

Programmes nationaux

SUPPLÉMENT AU MÉMOIRE
À L'INTENTION DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LES MUSÉES NATIONAUX

Canada

SAUVEGARDER ET PARTAGER LE PATRIMOINE NATIONAL

PROGRAMMES NATIONAUX

SUPPLÉMENT AU MÉMOIRE DES

MUSÉES NATIONAUX DU CANADA

préparé à la requête du Groupe de travail

Conseil d'administration

Musées nationaux du Canada

29 mai 1986

On peut se procurer des copies de ce document à:

La Direction des services de l'information
Musées nationaux du Canada
200, rue Kent, 8e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0M8

Tout passage de ce document peut être cité ou reproduit
sans autorisation à condition d'en mentionner la source.

Tous droits réservés aux Musées nationaux du Canada, 1986
Numéro de catalogue NM92-101/1986-1
ISBN: 0-662-54572-9

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OBJET DU PRÉSENT SUPPLÉMENT	1
2.	PROGRAMMES NATIONAUX - DONNÉES DE BASE	2
3.	RÉALISATION DU POTENTIEL DES PROGRAMMES NATIONAUX	2
	3.1 Mettre l'accent sur le développement	2
	3.2 Intégrer le financement aux autres initiatives	3
	3.3 Savoir orienter les programmes	4
4.	NOTION DE MUSÉE ASSOCIÉ	6
5.	AMÉLIORATION DU POTENTIEL DES PROGRAMMES NATIONAUX	6
	5.1 Réseaux de musées	7
	5.2 Échanges	9
	5.3 Commercialisation et autofinancement	10
	5.4 Mesures de conservation	12
	5.5 Défis de l'information	13
	5.6 Programmes publics	17

ANNEXES

A	DESCRIPTION DES PROGRAMMES	
	A.1 Les Programmes d'appui aux musées (PAM)	A. 1
	A.2 L'Institut canadien de conservation (ICC)	A.15
	A.3 Le Programme des expositions mobiles (PEM)	A.17
	A.4 Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) ...	A.20
	A.5 Le Programme international (PI)	A.22
B	CARTE MONTRANT LA RÉPARTITION DES MUSÉES AU CANADA	B

1. OBJET DU PRÉSENT SUPPLÉMENT

Le Groupe de travail et le Comité de direction des MNC s'étant réunis le 12 mai 1986 à l'occasion de la présentation du mémoire du Conseil d'administration des MNC au Groupe de travail, celui-ci demanda aux MNC de lui fournir des précisions supplémentaires sur certains points. Agissant au nom du Conseil d'administration, le Comité de direction entreprit d'exposer les idées de celui-ci sur les Programmes nationaux, après s'être assuré qu'il y avait une parfaite concordance entre le mémoire des MNC et les vues du Groupe de travail quant à la définition que proposent les MNC au sujet du rôle propre au gouvernement fédéral[1]:

> "préserver l'identité nationale; représenter l'ensemble de la nation (sur le plan international et interprovincial); établir un équilibre par le partage et l'échange des ressources, des compétences et de l'information; diffuser et promouvoir des normes; et enfin, légiférer."

Alors que le mémoire en question avait été rédigé avec le concours du Conseil d'administration, le présent supplément, demandé a 17 jours d'avis, n'a pas donné lieu à une participation et des consultations aussi vastes qu'on l'eût souhaité.

Le Groupe de travail a demandé plus précisement des renseignements sur la pertinence, les activités et surtout le potentiel des Programmes nationaux. Le présent document présuppose que le lecteur connaît déjà le mémoire des MNC Sauvegarder et partager le patrimoine national.

La réponse du Conseil à la demande exprimée par le Groupe de travail, qui voulait obtenir des renseignements particuliers sur les Programmes nationaux des MNC, se divise en deux sections. L'annexe A, qui porte sur les mandats, les activités et la situation actuelle des Programmes nationaux, étudie chacun des programmes actuellement administrés par les MNC. Cependant, afin qu'il y ait liberté de discussion sur les initiatives ou l'orientation futures, la réponse ne se limite pas aux programmes actuels. Dans diverses sections, notamment celles qui concernent les réseaux de musées, les mesures de conservation, les défis de l'information et les programmes publics, on trouvera des idées à propos d'une collaboration souhaitable entre les grands établissements canadiens, en vue de la réalisation d'objectifs communs.

---

1. Nous donnons à l'expression "rôle propre au gouvernement fédéral" une signification qui rejoint l'expression utilisée par le Groupe de Travail dans son Document de travail (voir question n° 6), où l'on fait état "... des responsabilités qui devraient uniquement incomber au gouvernement fédéral."

2. PROGRAMMES NATIONAUX - DONNÉES DE BASE

La Politique nationale des musées de 1972 annonçait l'intention du gouvernement fédéral d'accroître chez les Canadiens la connaissance de leur patrimoine et d'appuyer les activités des musées de l'ensemble du pays, et non pas seulement celles des quatre musées nationaux d'Ottawa. Les programmes issus de cette politique ont été élaborés par le Secrétariat d'État, puis confiés aux Musées nationaux du Canada, qui sont chargés de leur mise en oeuvre. Dans le Mémoire du Conseil d'administration, on a déjà fait allusion à certains réalisations de la communauté muséale, rendues possibles grâce à l'appui de ces programmes fédéraux. Ceux-ci, au fil des ans, ont subi des changements substantiels; certains ont même été entièrement réorganisés et rebaptisés. Ce fut le cas des Programmes d'appui aux musées (PAM) et du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP). Des détails sur les mandats, les activités et la situation actuelle des Programmes nationaux sont fournis à l'annexe A, pour répondre à la demande du Groupe de travail.

3. RÉALISATION DU POTENTIEL DES PROGRAMMES NATIONAUX

Le Conseil est d'avis que l'énoncé de mission des Musées nationaux du Canada, qui se lit comme suit: "encourager l'établissement du meilleur système muséologique au monde", résume la façon dont le gouvernement fédéral peut le mieux exercer son rôle relativement à la protection et au partage du patrimoine national.

En arrivant à cette conclusion, le Conseil fait état des considérations suivantes :

3.1 Mettre l'accent sur le développement

La Politique nationale des musées de 1972 et les programmes qui en découlent reposaient sur l'hypothèse suivante: il existait déjà au Canada un réseau solide et relativement bien organisé de musées qui étaient au service de leurs collectivités respectives et qui, moyennant une aide financière et d'autres appuis, pouvaient accroître leurs activités et partager leurs collections avec d'autres musées, de manière à permettre à un plus grand nombre de Canadiens de profiter de leur patrimoine collectif.

Il est vite devenu évident que l'infrastructure présumée n'était pas aussi développée que les fonctionnaires avaient pu le croire d'après les consultations qu'ils avaient eues. De nombreux musées n'étaient pas équipés pour préparer de grandes expositions et ne disposaient pas des installations, du personnel compétent ni des renseignements nécessaires pour accueillir de grandes expositions venant d'ailleurs au Canada. Il vaudrait la peine de se pencher sérieusement sur le cas des établissements qui hésitent à prêter leurs collections à certains musées pour diverses raisons, dont les mesures de sécurité inadéquates, les conditions insatisfaisantes du milieu ambiant, l'absence de restaurateurs compétents ou l'inexpérience dans la manutention de certains objets.

Pour que les musées s'acquittent de leur responsabilité, qui consiste à protéger et à partager le patrimoine national, il est donc nécessaire d'aider la communauté muséale à prendre de l'ampleur au lieu de favoriser simplement une ou deux activités. Une telle action implique la collaboration des musées de tout le Canada, notamment des Musées nationaux, à qui on a confié une grande partie du patrimoine culturel, historique, naturel et scientifique du Canada.

3.2 Intégrer le financement aux autres initiatives

Le budget d'exploitation des Programmes nationaux est relativement modeste si on le compare à celui d'autres ministères et organismes fédéraux. Au moyen de ce budget, les Musées nationaux du Canada exploitent cinq programmes principaux :

- les Programmes d'appui aux musées
- l'Institut canadien de conservation
- le Programme des expositions mobiles
- le Réseau canadien d'information sur le patrimoine
- le Programme international

On serait porté à conclure que la taille du budget reflète l'importance des programmes, mais le Conseil n'est pas de cet avis. Chose certaine, ce n'est pas le cas des Programmes d'appui aux musées, dont le Groupe de travail Nielsen a recommandé le réexamen et peut-être l'abandon, étant donné la faiblesse de leur budget de subvention et la diminution possible de l'incidence des programmes qu'ils administrent. On a raison de dire que les PAM pourraient jouer un rôle plus important dans la communauté muséale s'ils avaient davantage de fonds à distribuer, mais on ne saurait affirmer que les 8,9 millions de dollars qu'ils dépensent en subventions n'ont qu'une faible incidence sur les musées du pays. D'autres programmes fédéraux pouvant aider les musées dans le cadre d'un mandat plus général, tels que le Programme spécial des initiatives culturelles du ministère des Communications, disposent de budgets plus considérable mais ils ne s'intéressent aux musées et à leurs problèmes que dans la mesure où ces établissements font partie comme d'autres d'une clientèle plus vaste. Un programme s'adressant à la communauté muséale et possédant un objectif national spécifique tout en permettant l'accès, direct ou indirect, à des experts, pourrait, tout en étant relativement modeste, avoir un effet considérable. Par exemple, des subventions accordées par les PAM à des projets à frais partagés, auxquels participent deux ou trois autres sources de financement, ont un important "effet multiplicateur".

La base de financement dont dépend la communauté muséale canadienne est en équilibre fragile car elle est constituée par un mélange de subventions provenant de sources fédérales, provinciales, municipales et privées. À plus d'une occasion, on a donné à entendre aux MNC que leur appui à un projet était le

catalyseur permettant d'obtenir de l'aide d'autres sources. Des lettres d'appui aux PAM, reçues sur demande ou non de l'Association des musées canadiens, et provenant de différents musées du pays, notamment de ceux qui n'ont jamais reçu de subventions directes, témoignent des avantages que ces établissements croient avoir obtenus grâce à un appui fédéral de cette nature.
Le Conseil est d'avis qu'un programme orienté d'aide aux musées non fédéraux peut, s'il est muni d'un mandat fort :

- offrir au gouvernement un aperçu général des questions concernant les musées, qui tienne compte de leurs nombreux aspects, notamment les besoins en formation, en équipement et en installations, la conservation, la recherche et les expositions itinérantes, et fournir des renseignements sur ce qui se passe dans ce domaine dans les provinces et à l'étranger;

- fournir, par ailleurs, des services de consultation à la communauté muséale dans des domaines spécialisés comme la planification des musées et la conception des installations, là où il ne semble pas que de tels services puissent un jour être disponibles dans tous les territoires et provinces;

- déterminer ses propres objectifs de financement de façon à soutenir les objectifs à long terme d'autres initiatives nationales connexes, comme dans le cas du Réseau canadien d'information sur le patrimoine;

- collaborer avec d'autres organismes fédéraux qui peuvent répondre à une partie des besoins de la communauté muséale d'une façon ou d'une autre, dans une perspective différente de celle des musées (par exemple, les objectifs en matière d'emploi de la CEIC), dans l'intérêt aussi bien de la communauté muséale que du gouvernement fédéral.

Les activités dont il est question ci-dessus, qui sont ou peuvent être réalisées grâce à un seul programme d'appui aux musées, sont essentielles s'il doit y avoir dans la communauté muséale canadienne, partout au Canada, un présence fédérale concertée qui appuie le rôle propre au gouvernement fédéral relativement à la protection et au partage du patrimoine national. Le coût de remplacement de ces fonctions par un ou plusieurs autres programmes fédéraux devrait être étudié attentivement.

Savoir orienter les programmes

3.3 L'augmentation du nombre et de la complexité des musées, de même que les plus grandes responsabilités confiées à d'autres niveaux de gouvernement en vue d'appuyer des activités muséales dans les domaines qui relèvent de leurs compétences, pourraient produire un plus grand nombre de cas de chevauchement de programmes. Le

Conseil est tout à fait conscient de cette possibilité. C'est pourquoi, tous les Programmes nationaux travaillent en consultation avec les provinces qui le souhaitent ainsi qu'avec d'autres ministères et organismes fédéraux. Des programmes comme le Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement ont été modifiés quand il semblait y avoir possibilité de chevauchement, dans ce cas précis avec le Programme spécial des initiatives culturelles du ministère des Communications.

Toutefois, le Conseil est également d'avis que la question des chevauchements apparents doit être considérée en fonction du rôle propre au gouvernement fédéral quant à la protection et au partage du patrimoine national. On doit se pencher sur deux grandes questions :

- Existe-t-il un domaine particulier important, qui relève d'un programme fédéral mais ne s'appuie pas sur d'autres sources ?

- Les services en question seraient-ils assurés par d'autres sources s'ils ne l'étaient plus par le gouvernement fédéral ?

L'importance de ces deux considérations peut être illustrée par le Programme des expositions mobiles (PEM) et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP).

Une analyse de la population desservie par le PEM démontre que, bien qu'il y ait 1 700 musées dans tout le Canada, selon le recensement canadien de 1981, plus de 6 millions de Canadiens (soit 25 % de la population) ne disposent pas des installations nécessaires pour accueillir une exposition itinérante provenant des établissements de leur province, et encore moins des autres musées situés ailleurs au Canada. Il existe des programmes de muséobus ou des programmes similaires dans certaines provinces, mais il est fort peu probable qu'on assiste à un effort concerté de la part de toutes les provinces en vue d'adopter des programmes comportant des expositions représentatives qui iraient rejoindre les 6 millions de Canadiens habitant dans les régions isolées du pays, hors de leur propre province. S'appuyant sur les résultats d'une enquête effectuée en 1984 auprès d'établissements canadiens disposant de collections, le RCIP estime que 61 musées se partagent environ 90 % des collections publiques autres que les collections de bibliothèques ou d'archives. Les collections des Musées nationaux du Canada représentent environ 15 % de ce pourcentage. Sur la base de ces critères, le RCIP considère ces 61 musées comme étant son principal objectif actuel.

En résumé, le Conseil croit que les Programmes nationaux pourraient donner leur plein rendement si on adoptait une approche favorisant l'établissement d'une communauté muséale nationale, à la fois solide et bien informée, grâce à un ensemble d'initiatives intégrées, y compris un financement où l'on mettrait

l'accent sur la consultation et la coordination, et grâce à un effort concerté dans le but d'assurer des services qui seraient complémentaires ou serviraient de catalyseurs, au lieu de faire double emploi avec ceux qui proviennent d'autres sources.

4. NOTION DE MUSÉE ASSOCIÉ

Les membres du Groupe de travail ont semblé s'intéresser particulièrement au réseau des Musées associés. Le Conseil reconnaît qu'il existe de nombreux besoins urgents dans bien des secteurs de la communauté muséale, particulièrement dans le cas des grands musées, et que, de toute évidence, les subventions accordées par les PAM à de telles activités n'ont pas suivi la courbe de l'inflation. Un certain nombre d'initiatives ont été amorcées au fil des ans pour tenter de régler certains de ces problèmes, notamment une proposition présentée en 1978 dans le but d'étudier la possibilité d'ententes fédérales-provinciales pour l'établissement de programmes d'appui mixtes.

Pour qu'un réseau de grands musées soit efficace, certains problèmes doivent être résolus :

- on devra connaître de façon précise les rôles et les responsabilités des établissements qui participent à un réseau pour atteindre des objectifs communs;
- l'établissement et le(s) gouvernement(s) assurant un financement doivent s'engager officiellement au moyen d'ententes contractuelles appropriées;
- des critères ou des normes mutuellement acceptables aux participants au réseau doivent être élaborés;
- un moyen convenable d'auto-évaluation doit être considéré pour mesurer le rendement et les réalisations des membres du réseau, et pour étudier les objectifs communs du réseau dans son ensemble.

Le Conseil est d'avis que l'efficacité de ces réseaux sera plus grande si on adopte une approche favorisant la collaboration entre les niveaux de gouvernement et les grands musées, ce qui pourrait donner lieu à des ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires.

5. AMÉLIORATION DU POTENTIEL DES PROGRAMMES NATIONAUX

Les Programmes nationaux qui accordent leur soutien aux musées non fédéraux pourraient contribuer davantage à la réalisation de l'objectif propre au gouvernement fédéral, qui consiste à protéger et à partager le patrimoine national. Dans le cas de certaines initiatives, un financement supplémentaire serait nécessaire; dans d'autres cas, il faudrait définir de nouvelles politiques fédérales et des programmes nouveaux. En proposant les activités suivantes, le Conseil est conscient qu'un certain nombre de facteurs ne peuvent être négligés :

- Le gouvernement fédéral est l'une des nombreuses sources possibles de soutien des activités muséales et finance lui-même un certain nombre de programmes d'aide pouvant s'adresser aux musées. Les programmes doivent être élaborés en consultation avec les ministères et organismes fédéraux concernés, d'autres niveaux de gouvernement, la communauté muséale et le secteur privé, et le travail en collaboration doit être favorisé comme il convient;

- Les ressources mises à la disposition de la communauté muséale ne sont pas réparties uniformément dans tout le pays. Les nouvelles initiatives doivent tenir compte de la nécessité d'équilibrer la répartition régionale des ressources, y compris les activités du secteur privé et celles du secteur public. Les programmes doivent donc être assez souples pour répondre avec sensibilité aux besoins de la communauté muséale, en s'appuyant sur les perspectives de croissance des établissements concernés et sur ce qui fait la force de ceux-ci par rapport à d'autres établissements;

- Les nouvelles initiatives doivent chercher à répondre de façon globale aux besoins de la communauté muséale. Les programmes doivent non seulement fournir aux musées un appui financier, mais également les aider à obtenir l'information, le personnel ainsi que les biens et les services nécessaires à leur fonctionnement. Les programmes orientés vers les problèmes d'un secteur donné doivent être conçus de façon à s'harmoniser avec les autres programmes pour maximiser le rendement des ressources disponibles.

Des exemples de domaines pouvant faire l'objet d'études destinées à orienter les activités fédérales de façon à produire une communauté muséale plus solide et mieux informée sont présentés ci-dessous. On trouve notamment des idées concernant les réseaux de musées, les échanges, la commercialisation et l'autofinancement, les mesures de conservation, les programmes publics et les défis de l'information.

5.1 Réseaux de musées

La communauté muséale comprend les quelque 1 700 musées et établissements connexes qui figurent dans le recensement de 1981. Chacun d'entre eux dispose par définition de bâtiments servant à des fonctions muséologiques. La présence d'établissements solides et mis en valeur, au service du public dans toutes les régions du pays, est essentielle à l'existence d'un réseau muséologique canadien efficace, mais ces mêmes établissements, lorsqu'ils sont isolés, ne peuvent contribuer collectivement à l'élaboration d'un réseau muséologique dont les ramifications s'étendent harmonieusement dans tout le Canada. C'est pourquoi, comme on l'a fait remarquer dans le mémoire principal, les Musées nationaux du Canada et la communauté muséale canadienne (dans ce cas, les établissements muséaux) devraient collaborer à la réalisation d'objectifs communs tout en reconnaissant et en appuyant les contributions individuelles à l'ensemble.

Conscients du rôle que doit jouer le gouvernement fédéral relativement à la protection et au partage du patrimoine national, les Programmes nationaux, conçus précisément pour appuyer les activités des musées non fédéraux, peuvent encourager la mise au point de moyens plus efficaces pour permettre à l'ensemble de la communauté muséale de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard du public.

La communauté muséale tout entière, avec ses intérêts divers et les membres qui la composent, doit être considérée comme une communauté unique. Toutefois, chaque établissement, pris individuellement, a ses propres forces et ses propres faiblesses, qu'il s'agisse de l'importance de sa collection, de la qualité de ses programmes publics et de l'importance qu'il accorde à ceux-ci, de l'envergure de ses installations de restauration, ou encore de l'importance qu'il accorde à la recherche.

Par conséquent, les Programmes nationaux pourraient orienter leurs ressources humaines et financières de façon à encourager les efforts collectifs des établissements participants et, en s'appuyant sur ce qui fait la force de ceux-ci, pourraient établir des communications et des stratégies communes dans des domaines donnés. Par exemple, ils pourraient soutenir les activités des établissements semblables en créant différents réseaux qui :

- s'entendent pour jouer un rôle important en participant à un programme collectif de recherche en matière de conservation;

- collaborent à l'élaboration de programmes publics innovateurs pour promouvoir une plus grande participation d'autres établissements ou pour atteindre des régions éloignées, notamment par l'utilisation de technologies disponibles et nouvelles, en mettant l'accent sur les nouvelles techniques plutôt que sur le sujet;

- participent à une stratégie pan-canadienne visant à encourager le perfectionnement du personnel ou la formation de bénévoles au moyen de stages ou de circuits de conférences, et à favoriser l'élaboration d'études de cas pour des ateliers de perfectionnement professionnel, etc.; ou,

- collaborent à des projets pilotes conçus pour élaborer ou tester des techniques d'étude de marché, de promotion ou d'autofinancement (voir également 5.3).

Pendant ce temps, les programmes devraient appuyer les moyens permettant à l'ensemble de la communauté muséale de profiter de ces activités orientées. Cela pourrait se faire en soulignant, dans les critères des programmes, l'importance des projets pouvant s'adresser à de nombreux établissements. Les Programmes nationaux pourraient également appuyer le développement des établissements qui ne font pas actuellement partie d'un réseau particulier et dont les

perspectives de croissance sont bonnes. La communauté dans son ensemble bénéficierait aussi d'outils de communication permettant aux différents établissements de se partager l'information et les compétences.

5.2 Échanges

a) L'amélioration des possibilités de formation en cours de carrière pour les professionnels des musées, en particulier pour développer des capacités de gestion, est l'un des défis auxquels on devra faire face au cours des dix prochaines années. Les possibilités de formation, par des cours ou autres moyens, dans le domaine de la gestion des ressources culturelles, devront être plus nombreuses, et on devra mettre sur pied un programme permettant aux professionnels qualifiés de rechercher et d'obtenir des affectations spéciales leur permettant de perfectionner leurs compétences dans leur propre domaine et/ou dans le domaine de la gestion. Les MNC, en raison de leur dimension et de leur orientation fédérale, pourraient jouer un rôle de chef de file en acceptant des professionnels d'autres musées pour des affectations spéciales, mais il devrait également y avoir des échanges entre différents musées ainsi qu'entre des musées et des ministères fédéraux et provinciaux. Une aide financière, et une bonne dose de travail préparatoire pour se frayer un chemin à travers les règlements d'embauche fédéraux et provinciaux, seront nécessaires pour faire de ce rêve intéressant une réalité.

b) Il existe des réseaux officiels et officieux au sein de la communauté muséale. Au cours des vingt dernières années, les musées et les professionnels des musées se sont fiés dans une certaine mesure à ces réseaux pour obtenir de l'information et de l'aide (expositions, problèmes de restauration et autres questions de routine). Les réseaux officieux, qui doivent surtout leur existence à des liens interpersonnels, s'agrandissent dans la mesure où se produisent de nouveaux contacts personnels. Les réseaux officiels sont généralement d'une nature spécialisée ou fonctionnelle, comme les associations de restaurateurs, d'historiens de l'art, de botanistes, d'archivistes et d'éducateurs, qui ont tendance à se concentrer sur des domaines professionnels particuliers.

Il n'existe aucun lien permettant d'assurer une communication entre les divers professionnels des musées. Les restaurateurs ont tendance à parler à des restaurateurs, les designers à des designers, les conservateurs à d'autres conservateurs, les éducateurs à des éducateurs, et les représentants fédéraux à leurs homologues provinciaux. Un tel lien pourrait être constitué par la création d'un très petit institut qui aurait pour fonction principale de réunir des groupes de travail temporaires constitués de spécialistes, dans le but de résoudre des problèmes d'ordre muséologique. Dans certains cas, les

consultations pourraient être entièrement orales; dans d'autres, on pourrait demander à des experts-conseils de présenter de courts mémoires ou d'entreprendre des études sur un sujet donné. On pourrait encore utiliser une combinaison de ces techniques. Quelle que puisse être la façon de procéder, le résultat serait une publication sommaire, bon marché et de production facile. La coordination et la diffusion des nombreuses recherches muséologiques déjà effectuées par des musées, mais qui, jusqu'ici, n'ont pas été coordonnées et ont rarement fait l'objet de publications, pourraient constituer une activité secondaire. Non seulement les recherches accumulées au cours du passé seraient mises à la disposition de la communauté muséale, mais on pourrait désormais éviter la possibilité de chevauchement entre des projets financés par différents musées ou des programmes gouvernementaux.

5.3 Commercialisation et autofinancement

La commercialisation est un domaine d'intérêt relativement récent pour la communauté muséale canadienne. Dans "Consultations 85", on a souligné que la commercialisation était à la fois un besoin primordial et une priorité, et au cours de la dernière année, un groupe a été formé au sein de l'Association des musées canadiens (AMC) pour s'intéresser à cette matière. En outre, une édition de MUSE a été consacrée à cette science, et un certain nombre de sessions de la conférence annuelle de l'AMC se sont penchées sur le problème.

Étant donné que cette question est tout à fait nouvelle en ce qui concerne les musées et que, d'autre part, le besoin de commercialisation est considéré comme très grand, il semblerait particulièrement approprié que les Programmes nationaux y répondent. En entreprenant directement certaines activités, en coordonnant une approche plus globale ou en permettant à d'autres de compléter différentes tâches, les MNC pourraient promouvoir les intérêts de la communauté muséale canadienne dans les domaines suivants :

a) Études de marché - Tous les musées s'accordent à dire qu'ils ont besoin d'un plus grand nombre de renseignements sur leur public. On doit entreprendre des recherches pour analyser la composition du public des musées et pour établir un profil psychologique des divers segments du public et analyser leurs attentes. Par exemple, la mise au point d'une méthode commune, au moyen de laquelle on pourrait découvrir des données sur les visiteurs, fournirait aux musées du Canada un outil fondamental leur permettant de mesurer leur rendement. La vérification de l'élaboration de produits est un autre objet important d'études de marché. La mise au point d'outils analytiques permettant d'évaluer l'efficacité, par exemple, d'éléments d'exposition ou de programmes éducatifs, ainsi que la publication des résultats de ces études, seraient très utiles à long terme aux musées. De même, l'analyse de l'efficacité des outils promotionnels

permettrait aux musées de dépenser avec sagesse leurs ressources limitées. Par exemple, un musée pourrait être intéressé à savoir s'il doit faire imprimer une affiche sur son programme estival ou mettre des annonces dans des journaux ou des guides. La contribution des MNC à la constitution de cet ensemble général de connaissances aiderait la communauté muséale canadienne en général à accroître l'efficacité de ses opérations.

b) Promotion - Tous les musées ont recours à la publicité dans leurs locaux, et plusieurs grands établissements entreprennent des campagnes sélectives à l'échelle régionale, nationale et internationale. Toutefois, la communauté muséale dans son ensemble bénéficierait d'une approche coordonnée permettant de faire la publicité des musées à l'échelle nationale par des moyens tels que :

- la production et la distribution d'annonces de qualité à l'échelle nationale, notamment pour des forfaits à l'occasion d'événements spéciaux comme des foires commerciales;

- la coordination des campagnes de publicité à l'échelle nationale et internationale;

- la coordination des liens existant entre le patrimoine et le tourisme, notamment la présence de représentants des musées dans tous les principaux groupes de planification touristique; la vente à l'industrie touristique de forfaits incluant la visite de musées, etc.

c) Autofinancement - Étant donné les conditions actuelles de l'économie, tous les musées sont conscients de la nécessité de s'autofinancer. Les Musées nationaux du Canada pourraient aider à obtenir ces revenus par les moyens suivants :

- boutiques des musées : il est nécessaire d'élaborer des produits, en particulier des produits spécifiquement canadiens se rapportant aux collections des musées. Les musées pourraient également bénéficier d'un programme d'achat en vrac.

- publications : tous les musées canadiens ont besoin de meilleurs systèmes de promotion et de distribution pour leurs publications.

- visites guidées et autres services : quelques grands établissements organisent périodiquement des forfaits touristiques avec visites de musées. Une meilleure coordination et une meilleure publicité pourraient permettre à un certain nombre de musées de réaliser des recettes importantes.

En plus de ces suggestions spécifiques, un certain nombre de propositions visant à améliorer la capacité des musées à s'autofinancer sont contenues dans Funding for Canada's Museums, la réponse des MNC au Groupe de travail sur le financement des arts au Canada.

5.4 Mesures de conservation

Les musées font face à un dilemme : ils doivent conserver leurs collections, mais en même temps les présenter au public. Les musées ont véritablement besoin d'avoir accès à une information adéquate leur permettant de prendre des décisions documentées sur l'utilisation de leurs collections, sur la mesure dans laquelle les collections peuvent être protégées, et par quelles méthodes, tout en les rendant plus accessibles à tous les Canadiens. Voici quelques conditions susceptibles de répondre à ce besoin :

- acquisition de compétences et d'installations pour la restauration générale "de routine" dans les musées;

- accès à des services spécialisés de conservation, par exemple pour des études sur le milieu ambiant ou l'état des objets; des traitements de restauration difficiles; une assistance en cas d'urgence (incendies/accidents dus à l'eau); ou des prêts de personnel spécialisé;

- une stratégie de recherche équilibrée pour connaître les matériaux et leurs usages, le traitement des objets, les effets du milieu ambiant, etc. et l'application de cette information à la solution des problèmes de mise en réserve, de transport, d'exposition et de manutention des objets. Les projets de recherche en cours ou prévus devraient être communiqués aux musées, et les résultats des deux types de recherche devraient être facilement accessibles à ceux-ci;

- un inventaire facilement accessible des données et de l'information concernant la conservation.

Cette situation donne à penser qu'il faudrait établir un programme de coordination à l'échelle nationale ou un ensemble de mécanismes de coordination pour répondre aux inquiétudes de la communauté dans son ensemble. Ce programme aurait pour objectif d'encourager la création d'un réseau d'installations en mesure de régler les problèmes de restauration "de routine", et de répondre aux besoins spéciaux et urgents en matière de restauration dans tout le pays, en collaboration avec les musées existants, tous les niveaux de gouvernement, les organismes privés et publics et les organismes internationaux. Les perspectives d'amélioration de la qualité des services de restauration dont disposent les petits musées, grâce à la promotion de "réseaux de restauration", sont excellentes. Si au moins deux musées se réunissaient pour établir et exploiter un

laboratoire commun de restauration - peut-être même une installation commune de mise en réserve des objets pouvant maintenir les conditions du milieu ambiant au niveau nécessaire pour les musées - cela pourrait être un moyen des plus utiles pour améliorer les normes de conservation dans tout le pays.

Un tel programme exigerait que l'on travaille en étroite collaboration avec des organismes de financement qui fournissent une aide financière et matérielle afin d'aider les musées à améliorer leurs installations pour atteindre les normes voulues. Mais il faudrait aussi s'assurer le concours des grands établissements qui peuvent étendre leurs services à d'autres pour évaluer les besoins, créer des réseaux appropriés et faire le nécessaire pour mettre en oeuvre un ensemble de services en collaboration, dans des domaines comme la formation, les ateliers, les prêts d'équipement et de personnel.

On devrait dresser un inventaire des installations, de l'équipement spécial, des capacités de traitement et des spécialistes en conservation, et compiler également des renseignements à jour sur les traitements de restauration ou les recherches dans ce domaine. L'accès à ces sources d'information pourrait être assuré à la communauté muséale en général afin que tous les musées puissent en bénéficier.

5.5 Défis de l'information

L'actuelle révolution dans le domaine de l'information modifie l'orientation de la société dans les pays industrialisés. Les musées font partie intégrante du réseau d'information de notre société, et leur rôle deviendra de plus en plus important au fur et à mesure que grandira la capacité de manipuler les données de façon à produire de nouvelles informations et que la société dépendra de plus en plus de l'information. Les communautés industrielle, commerciale et scientifique font appel aux musées, dont ils apprécient le savoir en matière de conditions ambiantes, les recherches dans le domaine de la taxonomie et les connaissances au sujet des matériaux et de leurs usages. Les milieux de la culture (écrivains, cinéastes) et de l'éducation se tournent également vers les musées, en raison des connaissances profondes que ceux-ci possèdent, grâce à leur étude analytique du passé. Dans une grande mesure, les connaissances que les musées sont en mesure de fournir à la société sont leur principal produit, et la manière dont ils s'acquitteront de cette fonction sera la mesure de leur succès.

Les fonctions des musées sont essentiellement celles d'un système d'information contribuant à accroître les connaissances. Par le passé, dans le cas des musées, ce sont les collections qui constituaient la documentation concrète. Les activités liées aux collections, comme la conservation, la documentation et la classification, produisent l'information. Les connaissances, qui sont l'interprétation de l'information, sont le produit final de

la recherche systématique. Par exemple, la cueillette des données connues sur la population d'espèces menacées d'extinction dans une région donnée, et la préparation d'une publication à partir de ces données, produisent l'information. La détermination des facteurs qui contribuent à expliquer la répartition observée de la population produit la connaissance. C'est cette connaissance que les musées fournissent aux autres.

Mais les musées sont en concurrence avec d'autres secteurs de la société pour obtenir des clients et des ressources. Ils ont notamment pour concurrents les établissements d'enseignement, qui partagent leur rôle en matière d'éducation, les organismes de recherche, qui ont besoin des mêmes ressources pour effectuer leur travail, et l'industrie des loisirs, qui s'adresse au même public. La capacité des musées de faire face à la concurrence dépend de la qualité de leur produit (connaissances), et cette qualité dépend, à son tour, des outils dont les musées disposent pour "fabriquer" ce produit.

L'efficacité des musées dépend grandement des outils disponibles. Plumes et papier, machines à écrire et presses typographiques permettent de produire beaucoup d'information, mais le temps passé à effectuer ce travail réduit le temps disponible pour analyser et comprendre la signification de l'information. En outre, le médium (papier) utilisé pour enregistrer les données, l'information et les connaissances réduit sérieusement la capacité de retrouver ce qui est déjà connu, ce qui oblige à créer encore et toujours la même information. L'accès à ce qui est déjà connu est directement lié à la capacité de produire de nouvelles connaissances.

La révolution informatique va accroître la demande imposée aux musées, mais en même temps elle continue de produire les outils nécessaires à l'amélioration de la capacité de manipuler les données, de créer de l'information et de donner accès à cette information. En mettant au point un inventaire national des collections, le RCIP a créé les outils de base nécessaires pour que les musées canadiens puissent répondre aux défis du futur quant à la création des connaissances. Les musées canadiens ont à leur disposition un réseau national et bilingue de communication des données informatiques ainsi que des systèmes de mise en mémoire, de traitement et d'extraction des données permettant de satisfaire leurs besoins en matière d'information. Toutefois, le mandat du RCIP prévoit que le système ne peut être au service que des systèmes informatiques directement reliés à des collections. Ce mandat doit être modifié.

a) Élargissement des sources d'information

L'information qu'un musée utilise pour produire des connaissances n'est pas limitée par ses collections, par les bornes des disciplines muséales traditionnelles ou par des facteurs

politiques. Il est donc nécessaire que les musées possèdent des données et de l'information provenant de toutes les sources imaginables dans toutes les parties du monde. Si les limites du mandat actuel disparaissaient, le réseau national de communication des données informatiques ainsi créé pourrait encourager la création de nouvelles sources d'information au sein même de la communauté muséale et assurer l'accès à l'information détenue hors des musées. Voici quelques exemples des types d'information qui pourraient coexister dans le réseau avec l'information sur les collections : renseignements biographiques sur les artistes, information sur le milieu ambiant, rapports concernant les traitements dans le domaine de la restauration, bibliographies, listes de fournisseurs de produits pour les musées, services spécialisés disponibles, listes des matériaux et de leurs usages, listes d'espèces rares et menacées d'extinction, répertoires des recherches en cours, sources de financement, calendriers des expositions itinérantes, catalogues des fonds archivistiques, etc.

Les Programmes nationaux disposent d'un répertoire de données, l'un des plus importants qui existent aujourd'hui sur les musées du Canada. Au fil des ans, des milliers de subventions ont été octroyées à des centaines de musées. L'information accumulée pour évaluer ces subventions est toujours disponible, mais elle est pratiquement inaccessible dans son état actuel : il faudrait la rassembler et la placer dans un système d'extraction qui faciliterait son utilisation. Devenue utilisable, elle pourrait être mise à la disposition du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des municipalités et de la communauté muséale.

Les sources d'information pourraient exister sous diverses formes : bases de données informatiques ou enregistrements au laser, de façon à être facilement accessibles aux musées. Pour les musées ayant accès au système, le coût de la production d'information pourrait être considérablement réduit, libérant ainsi des ressources humaines et financières essentielles. L'utilisation du réseau existant pour produire et diffuser tous les types d'information aurait pour résultat que l'ensemble cumulatif des connaissances détenues par la communauté serait continuellement et entièrement à la disposition de ceux qui en ont besoin.

b) Un rôle international

Les grands musées du monde ont peut-être des collections historiques plus anciennes et plus considérables, qui font leur renom, mais les problèmes auxquels ils sont confrontés dans la gestion de l'information sont les mêmes qu'au Canada, et les innovations apparues ici font l'envie d'autres pays. Le réseau informatique des MNC est bien connu et est considéré comme un modèle dans d'autres pays. Il n'existe pas encore de programme visant à exporter le système qui a été mis au point, mais

l'entente conclue entre les MNC et le Getty Conservation Institute prouve qu'un tel programme aurait du succès. Le fait d'étendre ces services à d'autres pays aurait deux résultats positifs importants : les ressources produites contribueraient à défrayer la mise au point d'une technologie supérieure pour les musées canadiens; et l'information produite à l'extérieur du Canada serait aussitôt mise gratuitement à la disposition des musées canadiens. Un certain nombre de services informatiques existent pour les industries. Ces services disposent de bases de données susceptibles d'intéresser leurs clients, notamment l'industrie chimique, l'industrie aérospatiale, etc., et leurs abonnés ont accès aux bases de données moyennant une certaine somme. Il n'est pas difficile d'imaginer que le Canada puisse devenir le principal centre international de diffusion d'information pour les musées et puisse autofinancer à long terme ses propres activités.

c) Autres applications

L'application de la technologie informatique aux sciences sociales et aux sciences humaines en est à ses premiers balbutiements. Le marché est encore trop petit pour justifier la recherche et le développement que l'industrie aurait à réaliser afin d'élaborer des systèmes conçus spécifiquement pour ces applications. Cette situation a pour conséquence que les musées et les établissements de même nature tentent d'élaborer leurs propres systèmes, ce pour quoi ils ne sont pas très bien équipés. Les musées vont consacrer beaucoup de travail et d'argent à l'élaboration de systèmes qui ne seront pas efficaces, et en raison de la fragmentation des efforts, des solutions différentes seront conçues pour résoudre le même problème. Un programme national pourrait établir un centre de recherche et de développement en technologie, qui soit en mesure de travailler avec la communauté muséale pour répondre à certains des principaux problèmes opérationnels que connaissent ses membres. Voici quelques exemples des types de produits qui pourraient être mis au point : systèmes pour enregistrer directement les données tout en travaillant sur le terrain, de façon à réduire le temps et le coût du collectionnement; programmes publics pouvant compléter avec bonheur les expositions des musées; meilleurs systèmes de création de modèles scientifiques, etc.

Le scénario présenté ci-dessus ne repose pas sur l'hypothèse qu'un programme national devrait être responsable de l'information et des connaissances produites par les musées. En fait, il s'agit plutôt du contraire. Le rôle d'un programme national serait de créer les conditions favorables permettant aux différents membres de la communauté muséale d'utiliser le maximum de ressources pour produire de l'information, créer des connaissances et partager ce qu'ils ont produit avec les autres membres de la communauté et avec le public. Tout programme du genre doit répondre aux besoins de la communauté, contrôler constamment l'efficacité des services qu'il fournit et réagir sans cesse à l'évolution des besoins de ses clients.

5.6 Programmes publics

L'accroissement de la connaissance du patrimoine matériel du Canada parmi le public sera toujours une fonction muséologique de première importance. Cette fonction est réalisée surtout grâce aux programmes publics des musées et établissements connexes.

Un programme national visant à appuyer les programmes publics porterait surtout sur l'échange entre provinces et avec l'étranger d'expositions itinérantes et de programmes de diffusion externe. On pourrait considérer différentes initiatives nouvelles visant à interpréter toutes les régions du Canada à l'intention des autres régions, à prévoir des expositions spéciales et à accroître leur fréquence, à essayer de trouver des façons nouvelles et innovatrices de présenter aux Canadiens les objets, l'information et les connaissances.

1) Réseaux de musées

Comme il en a été question à la section 5.1, un appui pourrait être fourni aux établissements qui mettent au point, en collaboration, des techniques nouvelles et innovatrices de programmation publique, notamment l'utilisation de techniques multimédias qui encourageraient une plus grande participation des Canadiens. Grâce également à un programme d'aide à la recherche sur les collections et à un programme d'aide dans le domaine de la technologie et dans celui du matériel informatique, la qualité, la diversité et l'efficacité des programmes publics pourraient s'améliorer considérablement dans toute la communauté muséale, au profit de tous les Canadiens.

11) Banque de données d'information et de recherche

Un programme national pourrait appuyer les recherches muséologiques de nature pratique, susceptibles d'aider la communauté muséale à surmonter certains des problèmes associés au transport des objets entre divers établissements. Il pourrait notamment s'attaquer à la mise au point de conteneurs protecteurs, au contrôle des conditions climatiques et du mouvement, ou à l'élaboration de maquettes architecturales pour concevoir des locaux d'expositions temporaires pouvant s'adapter à différents types et à différentes tailles d'expositions itinérantes. L'information sur ces recherches et sur des questions connexes comme les assurances, les rapports sur l'état des objets, les expositions itinérantes nationales et internationales mises à la disposition des musées canadiens, pourrait figurer dans une banque de données nationale, compatible avec le système RCIP, qui fournit déjà certaines informations utilisables dans la production d'expositions.

iii) Expositions mobiles

Les localités canadiennes les plus isolées, celles qui ne disposent pas d'installations pour recevoir les expositions voyageant dans les différentes provinces, continueraient à être desservies par des expositions mobiles, qui restent le moyen le plus efficace pour atteindre ces communautés éloignées. Toutefois, le programme pourrait être amélioré :

- en interprétant et en représentant toutes les régions du Canada. Des expositions sur le Canada pacifique et sur les régions des Grands Lacs et du Saint-Laurent, qui ne figurent pas au programme actuel, sont prévues depuis quelques années.

- en procurant une plus grande variété d'expériences grâce au soutien accordé pour des expositions spéciales sur des événements d'importance nationale. Ces expositions pourraient être intégrées plus étroitement aux activités des quatre musées nationaux. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une exposition sur l'espace, et d'autres établissements pourraient investir au départ dans la production de l'exposition, comme ce fut le cas pour l'exposition sur les Métis présentée en 1985 par le Glenbow Museum.

- en augmentant le nombre d'expositions mobiles permanentes. Avec l'addition de deux expositions à thème géographique, les communautés isolées que vise ce programme seraient visitées une fois tous les deux ans, ce qui serait une grande amélioration par rapport à la situation actuelle, où l'on prévoit une visite tous les six ans. Les localités recevraient alors des expositions représentant cinq grandes régions du Canada au cours d'une période de dix ans et pourraient, grâce à ces expositions mobiles, se trouver dans une situation qui se compare plus avantageusement à celle qui existe dans d'autres endroits du Canada.

- en faisant participer activement le secteur privé, de même que d'autres niveaux de gouvernement et la communauté muséale. Un programme national pourrait faciliter le parrainage, par le secteur privé, du design, des installations ou de la construction d'expositions mobiles, particulièrement, dans le cas d'expositions spéciales. On continuerait évidemment de travailler en collaboration avec les provinces ou les musées qui disposent de programmes semblables d'expositions mobiles, afin de partager les compétences, les plans, etc.

iv) Expositions itinérantes internationales

Un programme national pourrait être au service de la communauté muséale en tant que centre d'information et de coordination des échanges d'expositions internationales.

. Expositions provenant de l'étranger. Un programme national pourrait, en consultation avec la communauté muséale, déterminer quelles sont les expositions internationales susceptibles d'intéresser le public canadien. Il s'agirait essentiellement d'un changement d'orientation, puisqu'au lieu de répondre simplement aux offres de l'étranger, on chercherait activement les occasions d'échange.

. Expositions canadiennes à l'étranger. Une meilleure concertation faciliterait la présentation d'expositions canadiennes à l'étranger. La promotion de la culture canadienne à l'étranger relève d'abord du ministère des Affaires extérieures, mais un programme national pourrait épauler ce ministère, de même que la communauté muséale. Un agent des échanges internationaux, relevant des MNC et travaillant en étroite collaboration avec les Affaires extérieures, pourrait tenter d'établir un lien continu avec des musées d'autres pays, dans le but de créer un réseau international de musées qui pourraient être avisés régulièrement de l'existence d'expositions canadiennes pouvant être mises en tournée dans le monde, comme cela se fait actuellement pour les expositions internationales proposées au réseau canadien. L'information concernant les négociations pour la présentation d'expositions étrangères serait mise, sur demande, à la disposition des établissements du Canada qui souhaitent entreprendre des négociations de musée à musée.

. Banque de données. La majorité des usagers actuels et des clients potentiels des services du programme international sont déjà reliés au système RCIP. La promotion et la réservation d'expositions itinérantes internationales se feraient de façon beaucoup plus efficace par l'intermédiaire de ce système informatisé.

. Perfectionnement professionnel. Avec l'accroissement de l'intérêt envers les expositions itinérantes d'importance internationale, aussi bien au pays qu'à l'étranger, et avec le partage de l'expérience des négociations dans ce domaine, on aura davantage besoin de sessions périodiques de formation sur des sujets comme les négociations, les formulaires de douanes, les lois et les règlements sur l'importation et l'exportation, la protection et la conservation des objets en transit, les responsabilités, le protocole international et les procédures. Un programme national pourrait appuyer la tenue d'ateliers ou de sessions de formation réunissant des experts dans des domaines apparentés ainsi que le personnel des musées responsable de ces activités.

. Bureau central de coordination. Les musées canadiens qui participent au réseau d'expositions internationales ne sont pas tous susceptibles d'être les premiers à recevoir une exposition arrivant de l'étranger, ou d'avoir à préparer l'exposition pour son retour dans le pays d'origine. À l'intention des musées qui ont besoin d'aide, un programme national pourrait établir un bureau central de coordination, ou charger de grands établissements, aux points d'arrivée et de départ, de préparer les rapports sur l'état des objets, d'effectuer la réparation des articles ou des caisses d'emballage en son nom, pour que les collections confiées aux MNC ou à des établissements canadiens soient protégées de façon adéquate.

. Organisation d'expositions. Un programme national pourrait également, à l'instar des Smithsonian Institute Travelling Exhibitions Services (SITES), organiser des expositions et se charger de tous les aspects de la tournée, notamment de la préparation de dépliants et de catalogues ainsi que de l'étiquetage des pièces d'exposition. Toutefois, comme il est préférable que le plus grand nombre de musées possible se dotent des compétences nécessaires pour participer indépendamment aux programmes d'expositions itinérantes, les projets de ce genre devraient être choisis avec discernement.

ANNEXE A

DESCRIPTION DES PROGRAMMES

A.1 LES PROGRAMMES D'APPUI AUX MUSÉES (PAM)

1. ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

Les mesures déployées pour réaliser le double objectif de la Politique de 1972, soit la préservation et l'accessibilité accrue du patrimoine culturel national, comprenaient un groupe de programmes d'aide financière élaborés après une ronde de consultations avec la communauté muséale. À l'origine, les programmes se présentaient ainsi :

- Programme des Musées associés
- Programme des Centres nationaux d'exposition
- Programme des subventions spéciales
- Programme d'appui pour la formation
- Programme d'appui pour l'enregistrement

La responsabilité de ces programmes a été confiée à la direction générale des Programmes nationaux, nouvellement créée, au sein des Musées nationaux du Canada. Un comité consultatif sur la Politique nationale des musées, desservi par un secrétariat, a été mis sur pied pour faire des propositions au Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada au sujet de questions de politique liées à ces programmes et de la répartition de l'aide financière ainsi offerte à la communauté muséale.

En 1975, de toute évidence, des modifications s'imposaient si l'on voulait répondre aux besoins changeants de la communauté muséale. Reconnaissant les faiblesses inhérentes à la structure de programmes établie en 1972 et riche de trois années d'expérience en administration et de dialogue avec la communauté muséale, le secrétariat a mis au point, en consultation avec des spécialistes des musées, des projets de structure révisée. Sur les recommandations de ces spécialistes, le Conseil d'administration a approuvé une réorganisation du secrétariat et des programmes d'aide financière qui en relevaient. Le service responsable des programmes était rebaptisé Programmes d'appui aux musées et ses objectifs s'énonçaient ainsi :

> Fournir de l'aide financière, des conseils, des renseignements et des services de coordination aux musées et établissements connexes s'intéressant à des activités liées aux objectifs de la Politique nationale des musées.

La structure de programmes révisée se présentait ainsi :

Programmes institutionnels :

- Programme des Musées associés
- Programme des Centres nationaux d'exposition

Programmes financiers :

- Appui pour le financement de base
- Appui pour les immobilisations
- Appui pour les activités spéciales
- Appui pour la formation

La structure de programmes a encore été modifiée en 1976, lorsque le Programme des musées spécialisés fut créé, par décision du Cabinet, et en 1981, pour la mise sur pied du Programme d'appui pour la conservation. D'autres changements avaient été apportés en 1978-1979, car on avait jugé à propos de définir un programme distinct d'appui pour les expositions et de ranimer le Programme d'appui pour les activités spéciales dans le but précis d'encourager les projets de caractère innovateur et expérimental. La création du Programme spécial d'initiatives culturelles, en 1980, a réduit la participation des MNC au financement de projets d'immobilisations et, par conséquent, le Programme d'appui pour les immobilisations a été rebaptisé Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement.

Actuellement, la structure des programmes se présente ainsi :

- Programme des Musées associés
- Programme des Centres nationaux d'exposition
- Programme des musées spécialisés (faisant actuellement l'objet d'un moratoire)
- Programme d'appui pour la formation
- Programme d'appui pour la conservation
- Programme d'appui pour l'enregistrement
- Programme d'appui pour les expositions
- Programme d'appui pour les activités spéciales
- Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement

2. STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative est une matrice qui juxtapose une structure régionale à la structure de programme.

2.1 Opérations régionales

Les opérations régionales reposent sur un certain nombre de coordonnateurs régionaux chargés des questions relatives aux Programmes d'appui aux musées dans les diverses régions du pays. Les coordonnateurs régionaux ont la responsabilité d'expliquer la Politique nationale des musées et les programmes à la communauté muséale de leur région. Ils ont aussi une connaissance approfondie de tous les programmes du gouvernement fédéral, qu'ils mettent au service des musées et des groupes connexes.

Les coordonnateurs régionaux sont en outre les interlocuteurs privilégiés des organismes culturels provinciaux représentés dans leur région respective et ils sont au courant de tous les programmes et politiques du gouvernement provincial qu'ils rapportent à l'activité des Programmes d'appui aux musées. L'entretien de relations avec les associations muséales provinciales et régionales constitue une autre de leurs fonctions de communication. Ils connaissent les besoins et les ressources de leur région respective et font intervenir les divers programmes d'appui aux musées selon les problèmes que les musées de la région doivent affronter.

Par le mot région, on entend la Colombie-Britannique et le Yukon, les Prairies et les Territoires du Nord-Ouest, l'Ontario, le Québec et, enfin, les Provinces atlantiques.

2.2 Coordination de programmes

La coordination de programmes constitue le second élément de la structure. Chaque programme des Programmes d'appui aux musées est géré par un coordonnateur responsable de l'étude, de la mise au point, de la gestion et de l'évaluation de son programme.

2.3 Personnel

Les Programmes d'appui aux musées emploient un personnel constitué surtout de personnes ayant déjà une expérience des musées, facteur critique de la réussite des programmes en question. Une expérience pertinente accroît bien sûr la crédibilité du service auprès de la communauté muséale, mais elle garantit surtout la compréhension des problèmes et préoccupations des établissements culturels qui appuient les objectifs de la Politique nationale des musées. Les coordonnateurs de programmes, responsables de l'élaboration et de la mise au point des divers programmes d'appui, doivent pouvoir reconnaître les circonstances et les besoins changeants des musées canadiens et y répondre. Les coordonnateurs régionaux, qui représentent directement les Programmes d'appui aux musées auprès des divers musées et établissements du pays, doivent pouvoir travailler avec les candidats à la mise au point de projets réalistes. C'est en partie grâce à ce processus d'élaboration que les demandes sont bien préparées, présentent des projets de qualité et satisfont aux objectifs de la Politique nationale.

3. PROCESSUS D'APPROBATION DES SUBVENTIONS

Le processus d'approbation des subventions, mis au point pour traiter les demandes d'aide financière présentées aux Programmes d'appui aux musées, fait intervenir divers éléments de la communauté muséale. Le coordonnateur régional aide l'établissement ou l'organisme à préparer un projet comblant un certain besoin et respectant les politiques et les lignes directrices établies dans le cadre du programme visé.

Lorsque la nécessité du projet est avérée, que d'autres sources d'aide ont été envisagées et que la planification est au point, le coordonnateur régional transmet le projet aux fins d'évaluation.

Le processus d'évaluation fait intervenir des spécialistes d'un certain nombre de disciplines. On établit, en consultation avec l'organisme culturel provincial compétent, la conformité de chaque projet avec les priorités provinciales et les possibilités de financement provincial. Le musée associé concerné, dans la région, est aussi consulté pour savoir si le projet répond vraiment à un besoin et si le groupe qui le propose est capable de le mener à bien. On tient également des consultations avec les quatre musées nationaux et d'autres organismes gouvernementaux fédéraux.

Un comité consultatif est constitué pour étudier et analyser les projets présentés dans chaque secteur de programmes. Ces comités sont formés de spécialistes des musées dans les domaines de compétence dont relèvent les projets présentés au cours du trimestre. Les comités donnent une voix aux diverses régions et les débats entre les membres et avec le personnel garantissent de façon très efficace l'étude de tous les aspects d'un projet. D'autres spécialistes sont aussi consultés, à titre individuel, selon les cas.

Après les consultations, le personnel des Programmes d'appui aux musées prépare une analyse de chaque projet. Chaque analyse comprend l'information de base du projet, les commentaires intégraux de tous les experts-conseils et une ébauche de recommandation. L'analyse entière et les recommandations concernant chaque projet sont présentées au Comité des subventions qui soumet ses recommandations au Conseil d'administration par l'entremise du Comité consultatif des Programmes nationaux. Toutes les questions de politique soulevées et toutes les modifications proposées au cours du processus sont transmises au Comité consultatif qui les communique au Conseil d'administration.

4. SYSTÈME DE PLANIFICATION DES PROGRAMMES

Même si les objectifs énoncés par la Politique nationale des musées se sont maintenus depuis 1972, les politiques des divers programmes d'appui ont été modifiées au fil des ans pour mieux répondre aux capacités et aux besoins changeants de la communauté muséale.

Depuis 1975, tous les programmes gérés par les Programmes d'appui aux musées ont fait l'objet de révisions et de modifications approfondies dans le cadre du Système de planification des programmes. Les prémisses mêmes et les hypothèses initiales de chaque programme ou, dans le cas d'un nouveau secteur de programmes, les besoins constatés, qui ont mené à la création du programme ont été examinés.

Les révisions de programmes ont été menées par des spécialistes des musées, qui ont procédé à des consultations extensives auprès de la communauté muséale et des organismes culturels provinciaux. Les conclusions et recommandations de chaque étude ont été communiquées à la communauté muséale.

En s'appuyant sur ces études et sur ces commentaires, les Programmes d'appui aux musées et leurs conseillers ont mis au point des plans de programmes préliminaires rassemblant les données fondamentales, les objectifs, les politiques, les critères et les lignes directrices de chaque programme. Ces plans ont ensuite été présentés au Comité consultatif des Programmes nationaux et, finalement, au Conseil d'administration. Une fois approuvé, le contenu des plans a été dévoilé à la communauté muséale au moyen de descriptions de programmes.

Dans le contexte du Système de planification des programmes décrit ci-dessus, divers rapports ont été rédigés :

Rapport sur les perspectives du formation du personnel des musées du Canada, Martin Segger, 1976;

Registration Assistance, A Report to the Museum Assistance Programmes of the MNC, Naomi Panchyson, 1977;

Report on the Associate Museum System in Canada, Richard Simmins, 1977;

The National Exhibition Centre Network, A Preliminary Study, Robin Scott, 1977;

Specialized Museums in Canada, Barry Lord, 1977;

La conservation dans les musées canadiens: Objectifs pour les années 1980, Anne M. Lambert, 1980;

La formation en cours de carrière des muséologues du Canada, Lee Joliffe, 1984.

Certains programmes ont été étudiés et modifiés en étroite collaboration avec des groupes particuliers de la communauté muséale. Ce fut le cas du Plan préliminaire pour le Programme des Musées associés, en 1978, et du Projet de modification des PAM, en 1983. Cette façon de procéder a aussi été adoptée pour la révision du Programme des Centres nationaux d'exposition, actuellement en cours.

La consultation avec la communauté muséale est une activité régulière des Programmes d'appui aux musées. Elle prend bien sûr la forme de révisions et d'études officielles comme celles mentionnées ci-dessus, mais elle se tient aussi dans le cadre des travaux des comités consultatifs convoqués par les Programmes et des échanges constants avec les régions.

5. AIDE NON FINANCIÈRE

Pour amplifier les effets de l'aide financière et garantir leur utilisation optimale, les Programmes d'appui aux musées s'occupent aussi d'aide technique, d'information et de coordination.

5.1 Planification et conseils techniques

Grâce à ses relations régulières avec la communauté muséale, le personnel des PAM met à la disposition des musées de tout le pays des compétences et de l'information. Pendant la phase d'élaboration des projets, les musées sont souvent mis en contact avec des spécialistes du domaine approprié, tandis que le processus d'évaluation permet aux établissements-demandeurs de profiter de l'expérience des évaluateurs.

L'incitation à appliquer des principes modernes de planification au développement des musées constitue probablement la plus importante réalisation des Programmes. Outre des subventions pour les études de planification, on demande de plus en plus souvent aux Programmes d'appui aux musées des conseils au sujet du processus de planification, des noms d'éventuels experts-conseils et des commentaires détaillés sur les études de planification. A l'occasion, des associations régionales ont demandé des exposés sur la planification en tant que fonction de la gestion.

Le personnel des Programmes d'appui aux musées offre des conseils techniques sur diverses questions : construction et aménagement d'édifices, sécurité, régulation des conditions ambiantes, éclairage, conception de vitrines, mise en réserve et autres aspects techniques de la conception des établissements. Leurs conseils se fondent sur l'étude de plans et de caractéristiques techniques. Le personnel se rend aussi parfois sur les lieux pour conseiller les directeurs des établissements et leurs architectes et procéder à des études des conditions ambiantes et de la sécurité.

Les PAM fournissent en outre des brochures techniques et des documents de référence pour aider les établissements à planifier les services et les installations.

5.2 Publications

Des publications consacrées à divers sujets d'intérêt pour les musées permettent de diffuser de l'information et sont préparées pendant ou après un projet que les Programmes appuient financièrement. Elles comprennent la documentation de projets spéciaux, des rapports sur des projets de recherche et sur des évaluations, des publications conçues pour améliorer les services au public. Les publications ci-dessous ont été produites grâce aux Programmes d'appui aux musées, à titre de service offert à la communauté muséale :

Manuel des services fédéraux destinés aux musées - Publication servant à faire connaître les installations de recherche, les sources d'exposition, les sources de financement, les publications et les services consultatifs techniques généraux, y compris ceux des Musées nationaux du Canada.

Répertoire des salles réservées aux expositions temporaires dans les musées canadiens - Compilation des données techniques et des plans des musées canadiens qui peuvent accueillir et présenter des expositions itinérantes. Cet ouvrage a été largement diffusé au Canada et dans 22 autres pays.

Manuel de fonctionnement des Centres nationaux d'exposition - Publication conçue pour fournir des renseignements techniques à jour. A été distribuée par les gouvernements provinciaux aux petits établissements régionaux.

La Planification de nos musées - Manuel consacré aux saines pratiques de planification pour le réaménagement des musées ou la construction de nouvelles installations. On y traite de questions liées à la faisabilité (la nécessité d'effectuer des analyses de marché, par exemple), ainsi que des problèmes de conception technique et de la gestion de projet.

5.3 Accord sur les biens de surplus relevant du patrimoine

Un accord a été conclu en 1980 entre les Musées nationaux du Canada et la Corporation de disposition des biens de la Couronne, pour faciliter le repérage des biens fédéraux excédentaires présentant un caractère patrimonial. Le Comité des biens de surplus relevant du patrimoine, présidé par le directeur des Programmes d'appui aux musées, sert d'intermédiaire pour la vente ou le don de ces biens aux musées canadiens. Parmi les transactions les plus importantes à date, mentionnons le transfert du brise-glace Ernest Lapointe et de l'hydroglisseur Bras d'Or au Musée maritime Bernier (l'Islet-sur-mer); du vapeur à aubes Samson V à New Westminster; du remorqueur Peguis II au Manitoba Maritime Museum (Selkirk); de l'aéronef Lodestar au Canadian Warplane Heritage Museum (Hamilton); d'un Viscount au Wester Aviation Museum (Winnipeg); de simulateurs Argus à l'Atlantic Aviation Museum (Halifax); du contenu du laboratoire Le Caine et d'une récolteuse hacheuse Dionne au Musée national des sciences et de la technologie; de plusieurs véhicules militaires d'époque au Musée canadien de la guerre.

6. PROGRAMMES D'APPUI FINANCIER

6.1 Programme d'appui pour les expositions

But : Faciliter aux Canadiens l'accès à leur culture matérielle, au moyen d'expositions. Même si le programme subventionne aussi des expositions permanentes ou temporaires, son objectif principal est d'encourager les expositions itinérantes.

Situation actuelle : Depuis 1972, une somme d'environ 10 millions de dollars a été mise à la disposition des musées canadiens pour leur permettre de planifier des expositions, de les réaliser et de les mettre en circulation. La plus grande partie de cette somme a été consacrée aux expositions itinérantes, ce qui a eu pour effet d'accroître considérablement la participation de la communauté muséale. Ainsi, en 1984-1985, des expositions itinérantes organisées par 25 musées grâce à des subventions du programme ont visité 90 établissements différents en divers points du pays. Chaque exposition nécessitait des recherches approfondies et la plupart ont donné lieu à une publication quelconque. Ces activités ont donc en outre apporté une contribution importante et durable aux connaissances des Canadiens.

Le Programme d'appui pour les expositions souscrit chaque année de fortes sommes. De nombreux projets valables doivent être refusés chaque année.

Il convient de noter que ce programme constitue la seule initiative fédérale qui encourage les expositions dans les domaines des sciences naturelles et de la technologie, des sciences humaines et de l'histoire de l'art. Le programme ne subventionne pas les expositions d'art contemporain, qui relèvent du Conseil des arts du Canada.

Les expositions quelles qu'elles soient, permanentes, temporaires ou itinérantes dans une ou plusieurs provinces, demeureront une activité importante et fort visible. La politique fédérale est d'encourager la circulation des expositions entre les provinces et à l'étranger. Mais, de toute évidence, le Canada ne peut continuer à faire figure d'autorité dans le domaine culturel si les établissements du patrimoine sont incapables d'assurer la protection minimale ou l'accès de leur fonds dans les provinces qui n'ont pas les ressources nécessaires pour fournir un niveau d'aide adéquat.

6.2 Programme des musées associés

But : Fournir une aide financière à un groupe choisi de musées canadiens dynamiques ayant accepté de mettre sur pied et de maintenir des programmes publics qui accroissent l'accessibilité de la plupart des principales collections institutionnelles du pays.

Situation actuelle : Le programme a certainement beaucoup contribué au développement des vingt-et-un grands musées du Canada dans les années 70. Ces musées, en retour, ont renforcé

le réseau national des musées de plusieurs façons : de la formation des professionnels des musées à l'élaboration de méthodes innovatrices d'exposition et de conservation.

Depuis dix ans, les subventions annuelles des musées associés accusent du recul par rapport à l'inflation, et cette situation menace sérieusement l'efficacité du programme. De plus, un nombre croissant de musées associés éprouvent des difficultés financières chroniques et ne peuvent jouer un rôle national.

Parallèlement aux contraintes financières qui m'nent la pertinence nationale du Programme des musées associés, l'absence d'une politique dotant ce groupe d'établissements importants d'une fonction légitime se fait durement sentir.

Le concept défini en 1972, soit celui d'un réseau de grands musées couvrant le pays et s'acquittant d'un mandat national, a autant de pertinence aujourd'hui qu'il y a quatorze ans. Les hypothèses fondamentales - le patrimoine du Canada est une responsabilité collective et les responsabilités nationales peuvent être assumées de façon optimale grâce à un réseau décentralisé d'établissements bien développés - valent toujours.

Le Programme des Musées associés a toutefois besoin, pour réaliser ses objectifs initiaux, d'une importante injection de fonds que lui permettrait de prendre de l'expansion et d'accroître les ressources des musées associés actuels. Il est également important que les musées associés et les provinces manifestent une plus grande volonté de s'acquitter de leurs responsabilités nationales et un plus grand désir de fonctionner dans le cadre d'un réseau pour que le Programme des Musées associés puisse survivre et prospérer.

6.3 Programme des Centres nationaux d'exposition

But : À l'origine, octroyer des subventions de départ aux collectivités et organismes du Canada qui souhaitaient mettre sur pied des centres d'exposition pouvant accueillir des expositions itinérantes produites dans d'autre régions du Canada et à l'étranger. Peu de temps après sa création, le programme en question a été élargi afin d'être en mesure d'accorder à ces centres des subventions annuelles de fonctionnement.

Situation actuelle : Le programme a financé la mise sur pied ou la modernisation de 30 centres d'exposition au pays. Bon nombre de ces établissements desservent des collectivités qui ne pourraient autrement avoir accès aux collections des musées du pays. En général, le Programme des CNE compense les effets négatifs d'un réseau de musées qui draine les collections hors des régions isolées et confie à un nombre relativement limité de dépôts la garde de cette richesse culturelle.

Parmi les 23 centres qui se sont avérés économiquement viables et fonctionnent toujours, plusieurs sont devenus des musées locaux. Le réseau lui-même est plus fort aujourd'hui qu'il y a quelques années, même si l'aide financière des MNC n'a cessé de diminuer (en dollars réels). Comme chaque centre accueille annuellement en moyenne 16 expositions, souvent produites à l'étranger ou dans d'autres provinces, le Programme des CNE réalise les objectifs de la Politique nationale des musées de 1972.

6.4 Programme d'appui pour l'enregistrement

But : Promouvoir des pratiques de gestion des collections efficaces dans la plupart des grands musées du Canada, grâce à des subventions salariales pour les projets d'enregistrement faisant appel aux ressources technologiques du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP).

Situation actuelle : Dans l'ensemble, les premières années du programme furent relativement stériles, en partie parce que les ressources étaient trop dispersées, et en partie parce que la technologie informatique nécessaire à l'enregistrement des collections progressait trop rapidement. Ces premiers efforts étaient aussi contrecarrés par l'absence d'une terminologie généralement acceptée, la pénurie de personnel compétent et l'hésitation de nombreux établissements bien établis au pays à joindre un réseau de partage d'information informatisée.

Ces obstacles initiaux ont été, pour la plupart, aplanis. Aujourd'hui, le Canada possède un système national pour emmagasiner et utiliser l'information relative à la gestion des collections, système qui a été fort remarqué à l'étranger. Le programme d'appui pour l'enregistrement, qui subventionne les salaires des employés affectés au rassemblement des données sur les collections, est l'élément clé qui permet aux établissements d'utiliser le système du RCIP.

Le programme doit aussi tenir compte du fait que les pratiques de gestion des collections au pays laissent, en général, à désirer. Une enquête menée en 1984 (entreprise conjointe du RCIP et des PAM) a illustré à l'évidence la nécessité d'aider les musées à adopter des pratiques et des méthodes de gestion des collections qui soient adéquates.

6.5 Programme d'appui pour la conservation

But : Aider les musées canadiens à accroître leur capacité de préserver les collections efficacement, par le biais d'aide salariale pour la création de postes de restaurateurs et d'aide financière pour le perfectionnement professionnel des restaurateurs.

Situation actuelle : Depuis sa mise en oeuvre (automne 1981), le programme a financé trente-trois postes à travers le Canada, y compris des postes dans neuf établissements dont le personnel ne comptait jusqu'alors aucun restaurateur. Cinq provinces offrent des services consultatifs en matière de restauration avec l'aide de postes financés par le programme.

À l'automne 1984, les demandes d'aide salariale au programme semblaient diminuer. Toutefois, en 1985-1986, une deuxième vague de demandes d'aide salariale pour la création de nouveaux postes s'est manifestée. Au printemps 1985, une étude effectuée auprès de divers segments de la communauté muséale a mis en lumière hors de tout doute la très grande popularité du programme. En théorie du moins, le programme pourrait fonctionner jusqu'à ce que la demande d'aide salariale disparaisse. Il faudrait toutefois de nombreuses années pour réaliser cet objectif : en 1985, on dénombrait moins de 100 restaurateurs, à l'exclusion des restaurateurs fédéraux qui travaillent dans les musées et organismes culturels du Canada.

6.6 **Programme d'appui pour la formation**

But : Élargir les possibilités de formation pour les travailleurs des musées canadiens, par le biais d'une aide financière accordée aux programmes de formation qu'offrent les neuf associations de musées provinciales et l'Association des musées canadiens (AMC), ainsi que par le biais de stages et de bourses. Le programme fournit aussi une aide à d'autres activités, comme les projets spéciaux pour l'étude de méthodes de formation en muséologie et pour la réalisation d'analyses des besoins en formation.

Situation actuelle : Le programme a profondément modifié la qualité et l'étendue de la formation offerte aux travailleurs des musées canadiens, comme le révèlent les exemples suivants :

- les programmes de formation des associations provinciales de musées rejoignent, grâce aux subventions du Programme d'aide pour la formation, jusqu'à 600 travailleurs des musées chaque année;

- le programme a permis à environ 300 étudiants d'effectuer des stages qui portent sur les techniques de restauration et la muséologie générale;

- de septembre 1980 à mars 1986, le programme a contribué au financement de 47 stages professionnels, d'une durée totale de 546 mois;

- depuis 1980, le programme a accordé neuf bourses à la recherche de pointe en muséologie;

- le programme a contribué au programme de bourses de l'AMC, ainsi qu'aux nombreux efforts de cet organisme dans le domaine du perfectionnement professionnel;

- une centaine de restaurateurs détiennent aujourd'hui une maîtrise en restauration de l'Université Queen's. Le Programme d'appui pour la conservation a grandement contribué à la mise sur pied de ce programme.

Le Programme d'appui pour la conservation demeure l'une des principales sources de financement pour les programmes de formation muséologique non scolaires au Canada.

6.7 Programme d'aide pour l'amélioration et les achats d'équipement

But : Améliorer l'état des collections par la prestation de conseils techniques et l'octroi de subventions pour l'amélioration des installations muséales au Canada. Les études de faisabilité et de planification fonctionnelle, l'achat et l'installation de matériel de laboratoire pour la conservation et la restauration, l'achat et l'installation de systèmes de régulation des conditions ambiantes et de systèmes de sécurité, ainsi que l'achat et l'installation de systèmes d'éclairage, de matériel de mise en réserve, de monte-charges et l'installation de quais d'embarquement peuvent aussi être subventionnés.

Situation actuelle : Le programme est une version modifiée de l'ancien Programme de financement de base des PAM, en grande partie démantelé en 1981, après la création du Programme spécial des initiatives culturelles du ministère des Communications pour financer les importants projets d'immobilisation. Ces projets constituaient l'objet principal du Programme de financement de base.

Le Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement s'est distingué sur trois plans particuliers :

(a) il a restreint sa portée de façon à englober les projets d'amélioration et d'achat d'équipement liés à la conservation, ce qui a permis à de nombreux musées de mieux prendre soin de leurs collections. Parallèlement, il a fourni un "niveau visé" de financement à la création d'établissements, permettant ainsi aux clients d'acheter et d'installer des systèmes de régulation des conditions ambiantes et des systèmes de sécurité de qualité professionnelle, ainsi que du matériel auquel on aurait dû renoncer, faute de fonds;

(b) il a octroyé des subventions de planification à de nouveaux musées ou à des établissements en voie d'agrandissement, encourageant ainsi un plus grand professionalisme dans l'organisation des musées du pays. Les provinces et la communauté muséale ont extrêmement bien réagi à ce stimulus : entre 1981 et 1985, 77 subventions de planification (y compris des subventions pour le financement de plans architecturaux) ont été accordées. Près des trois quarts de ces subventions sont allés à l'amélioration d'installations existantes. Les efforts des PAM dans le domaine de la planification muséale ont été très bien accueillis par les gouvernements provinciaux et ont reçu l'appui du Programme d'initiatives culturelles du ministère des Communications, à tel point que le PIC et les PAM travaillent actuellement à la complémentarité du financement qu'ils accordent au développement muséal;

(c) du simple fait de répondre aux besoins de la communauté muséale, le personnel du Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement a acquis l'expérience de la planification et de la conception d'installations muséales dans une perspective de conservation. Au début, cette expérience n'était appliquée qu'au processus d'évaluation des demandes, mais aujourd'hui le programme fait une large part au conseil technique. Les PAM participent maintenant à d'importants projets de planification et de conception d'installations et travaillent à sensibiliser les établissements dans ces domaines de spécialité par leur intervention dans les programmes de formation muséale et leur contribution à une publication intitulée La Planification de nos musées.

L'élément amélioration et achats d'équipement du programme poursuit son travail en fournissant une aide financière orientée qui complète les autres sources de financement fédérales, provinciales et privées.

Pour les musées, le financement est de plus en plus difficile à trouver et il est donc nécessaire de planifier avec une efficacité accrue. Les subventions d'appui pour la planification accordées par le Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement semblent de plus en plus essentielles à la communauté muséale: l'année 1985-86 a été marquée par une très forte demande de subventions dans ce secteur.

C'est toutefois au service consultatif du Programme d'appui pour l'amélioration et les achats d'équipement dans le domaine de la planification et de la conception d'installations que l'expansion semble la plus prometteuse. Un nombre croissant de clients font appel à ce service et leurs réactions sont extrêmements positives.

6.8 Programme d'appui pour les activités spéciales

But : Fournir des occasions d'intensifier l'activité muséale susceptible de mieux faire connaître les collections de musée au Canada et de permettre à la communauté muséale de mieux servir le public.

Situation actuelle : On a donné au programme un énoncé d'objectifs assez vaste pour lui permettre de parrainer une large gamme de projets présentant des solutions innovatrices à la résolution de difficultés ou à la réalisation d'objectifs précis des musées. Même si le programme a un budget très modeste, son mandat lui a permis de financer des projets comme la publication Sources and Resources Directory de l'Ontario Museums Association, l'étude sur les salaires et la classification des emplois dans les musées, de l'Association canadienne des musées, et la publication Art Gallery Handbook du Musée des beaux-arts de l'Ontario.

Le programme a en outre financé 13 conférences entre 1979 et 1985, aidant ainsi la communauté muséale du Canada à mettre en commun de l'information et des idées sur des questions d'intérêt général.

La communauté muséale aura toujours besoin d'appui pour ses projets innovateurs, ses projets "expérimentaux" à risques et ses projets visant à encourager le dialogue et la résolution conjointe des problèmes.

Ces besoins ne doivent pas être ignorés. Un programme de subvention pour les projets spéciaux pourrait faire preuve d'encore plus de dynanisme et encourager d'autres organismes comme Tourisme Canada à collaborer à l'exploration d'un secteur spécialisé. Dans l'ensemble, le dossier des projets innovateurs de ce type révèle qu'ils ont des répercussions à l'échelle nationale car ils profitent souvent à une grande partie de la communauté muséale du pays.

Ressources : Pour l'année 1986-1987, le programme dispose de 23 années-personnes et d'un budget de fonctionnement de 453 340 $. Son budget de subvention a été fixé à 8,9 millions de dollars.

A.2 L'INSTITUT CANADIEN DE CONSERVATION (ICC)

1. But

À la suite de consultations menées auprès de la communauté muséale canadienne et des autorités provinciales et territoriales, la ligne de conduite suivante a été adoptée :

- mettre l'accent sur la recherche et le développement des techniques de restauration;
- mettre l'accent sur les analyses et les traitements plus spécialisés;
- encourager et aider les provinces, les établissements publics et les entreprises privées à mettre sur pied leurs propres installations de conservation et de restauration pour que les travaux courants y soient effectués;
- offrir aux restaurateurs canadiens de l'information et une formation en cours de carrière qui soient plus complètes et de meilleure qualité;
- permettre aux employés des musées canadiens d'acquérir de l'information et une formation sur l'entretien des collections.

2. Situation actuelle

Pour réaliser les objectifs de cette politique, il est essentiel que les gouvernements provinciaux, les établissements publics et les entreprises privées mettent sur pied des installations qui permettront de mener à bien la majeure partie des travaux de restauration courants du pays. A ce jour, seuls la Colombie-Britannique et le Yukon n'ont pas établi de mécanisme de consultation. L'ICC cessera de fournir des services courants seulement lorsque ces services seront dispensés à proximité des collections elles-mêmes. Cette décentralisation se trouve accélérée grâce aux PAM, dont le financement sert à payer une partie des salaires, à créer de nouveaux postes de restaurateur, à assurer le perfectionnement de ceux-ci, à améliorer les équipements, et à réaliser des études de faisabilité et de planification.

L'ICC centralise les services qui exigent un équipement trop coûteux ou un personnel trop spécialisé pour être dédoublés. Mentionnons à titre d'exemples les études d'authentification effectuées par les Services de recherche et le dépannage d'urgence offert 24 heures par jour par les Services de restauration aux établissements culturels de tout le Canada. Ces deux services étaient plus ou moins structurés au début, mais ils se sont progressivement raffinés, ont acquis un caractère plus officiel et s'imposent maintenant comme des modèles d'une grande efficacité. La création récente d'ICARUS est également digne de mention; il s'agit d'un système électronique avancé d'enregistrement et de récupération des données de conservation, utilisant le réseau informatique du RCIP. La base de données ICARUS représente une partie importante des services de documentation des programmes; elle est actuellement considérée, avec le RCIP et l'institut Getty, comme une composante d'un réseau international de conservation.

3. **Ressources**

En 1986-1987, le programme dispose de 64 années-personnes et de 1 628 000 $ pour son fonctionnement.

A.3 LE PROGRAMME DES EXPOSITIONS MOBILES (PEM)

1. But

Les muséobus ont été conçus pour faire connaître notre patrimoine national aux Canadiens qui vivent dans des régions isolées, loin des grands musées. De plus, le programme fournit de l'information sur les MNC dans tout le pays, ainsi que des conseils techniques et des renseignements sur les expositions mobiles à la communauté muséale du Canada et de l'étranger.

2. Situation actuelle

Le Programme comprend trois muséobus thématiques, Canada nord, l'Ouest canadien et Canada atlantique (inaugurés respectivement en 1973, en 1975 et en 1976), conçus et mis au point avec l'entière participation des gouvernements et des musées des régions intéressées. Une équipe de sept membres comprenant un gestionnaire, un technicien et cinq animateurs est affectée à chaque muséobus qui se rend dans les régions isolées du Canada et les petites localités dépourvues de musées.

Les muséobus renferment plus d'un millier d'objets et de spécimens, dont bon nombre sont prêtés par les musées des provinces. On y interprète le patrimoine naturel, social et culturel de trois régions du Canada en faisant appel à des objets, des modèles, des dioramas, des montages photographiques, des spécimens, des façades reconstituées, et des éléments d'exposition faisant appel à la participation des visiteurs.

Depuis l'inauguration du programme en 1973, les trois muséobus ont visité les dix provinces et les deux territoires et ont accueilli plus de trois millions de visiteurs provenant de 2 100 localités. En général, les muséobus sont ouverts 45 semaines par an, six jours par semaine, de 9 h à 21 h. Ils visitent 175 localités, reçoivent environ 275 000 visiteurs par an, et donnent quelque 10 000 heures d'explications à 60 % de ces visiteurs.

Les responsables s'entendent avec les communautés qu'ils doivent visiter pour planifier les horaires en fonction des préférences locales et organiser des visites adaptées aux élèves des 4^{e}, 5^{e} et 6^{e} années. Des trousses éducatives sur les sujets traités par les muséobus sont distribuées à l'avance aux écoles, ce qui accroît encore la valeur de la visite. Par ailleurs, les handicapés peuvent avoir accès aux muséobus grâce à une plate-forme élévatrice. De plus, les animateurs encouragent les personnes qui sont dans l'incapacité de visiter le muséobus à manipuler des objets d'exposition et leur présentent des diapositives sur la région représentée (par exemple le Nord). Environ 120 présentations du genre sont faites tous les ans.

Le personnel des muséobus répond aussi chaque année à environ 10 000 questions sur les muséobus, les MNC et même le gouvernement du Canada. En outre, plus de 150 réponses documentées à fond sont

transmises par écrit aux visiteurs qui ont posé des questions plus complexes. Les préposés à la la planification entretiennent des contacts avec la communauté muséale en lui envoyant régulièrement des rapports sur l'état des objets et répondent à environ 1 600 demandes par an sur les éléments d'exposition, les synopsis, etc.

La valeur du programme des muséobus peut se comparer très favorablement à celle d'autres programmes comme le Carrousel de la GRC, les feux d'artifice de la Fête du Canada qui engloutissent 1,3 million de dollars en 15 minutes, et les 11 orchestres de musique militaire dont les membres sont engagés à temps complet pour divertir un public de 85 000 militaires. Il n'est donc pas du tout exagéré de consacrer 2,4 % du budget des MNC à un programme qui rejoint 25 % des Canadiens vivant dans des localités isolées.

Des études indiquent que la majeure partie des Canadiens veulent avoir un musée dans leur localité. Les habitants des régions rurales ne se rendent pas dans les grandes villes dans le but d'y visiter les musées. Or, la plupart des grands établissements et des musées communautaires sont situés dans des régions urbaines, mais certains de ces établissements sont très petits et de portée très limitée, fonctionnant parfois avec moins de 40 000 $ par an. Ainsi donc, même si les MNC arrivent à décentraliser la présentation du patrimoine en collaborant avec certains musées du pays, les muséobus restent la solution idéale pour rejoindre une population répartie sur un aussi vaste territoire que le nôtre. Les muséobus s'adressent, rappelons-le, à 25 % des Canadiens qui ne disposent pas de services adéquats en ce qui concerne les musées.

Les muséobus gagnent les suffrages de toute la population dans les localités visitées : le député, le maire, les enseignants, les écoliers, les personnes âgées et les employés du musée local. Des centaines de lettres soulignent la qualité des expositions et le professionnalisme du personnel; les gens remercient les MNC d'être venus dans leur localité, attestent que c'était là la première et peut-être la dernière occasion de visiter un musée, font l'éloge de l'aspect éducatif de l'exposition et disent apprécier qu'une partie de l'impôt des contribuables soit consacrée aux localités éloignées. Sans doute le budget annuel de 1,7 million de dollars du PEM pourrait-il servir à bien d'autres fins, mais il faut se rappeler que près de 50 % de cette somme est consacrée au logement, aux réparations, à l'achat de carburant, etc. dans la localité même. Cet aspect a été commenté favorablement par plusieurs dirigeants des localités visitées. Quoi qu'il en soit, tout le budget est dépensé pour les localités isolées.

Finalement, les employés des muséobus deviennent en quelque sorte les ambassadeurs des MNC et du gouvernement fédéral car ils finissent par s'intégrer à la vie des communautés qu'ils visitent. Jusqu'à 90 % des habitants, particulièrement dans les petites localités, visitent les

muséobus. Ces échanges culturels entre le personnel des muséobus et les visiteurs sont riches d'information. En outre, les gens des localités isolées font souvent remarquer qu'à part le bureau de poste, la GRC et le percepteur d'impôt, le muséobus est la seule manifestation du gouvernement fédéral chez eux.

3. **Ressources**

Le programme dispose de 31 années-personnes et d'un budget de fonctionnement de 1 700 000 $ pour 1986-1987.

A.4 LE RÉSEAU CANADIEN D'INFORMATION SUR LE PATRIMOINE (RCIP)

1. **But**

Le mandat du RCIP a été institué en vertu de la Politique nationale des musées adoptée en 1972, laquelle avait entre autres objectifs la création d'un répertoire national des collections. A la fin des années 1970, il devint évident que pour réaliser cet objectif, on devait aider les musées à gérer leurs collections et à fournir l'information indispensable aux échanges. Par conséquent, des changements opérationnels ont été apportés au programme en 1982, et les clients bénéficient maintenant d'un appui pour gérer leurs collections. Toutefois, la création d'un répertoire national demeure le principal objectif du RCIP aux termes de la politique de 1972.

2. **Situation actuelle**

Le RCIP appuie actuellement 80 bases de données totalisant plus de trois millions d'enregistrements et décrivant les collections d'environ 150 musées canadiens. On a accès aux informations sur les collections au moyen de 120 terminaux et micro-ordinateurs reliés au réseau national. Les priorités et l'orientation du programme sont déterminées de concert avec les utilisateurs. Des groupes de travail ont été créés pour les principales disciplines muséologiques comme les beaux-arts, l'archéologie et les sciences naturelles. Ces groupes tiennent des séances plénières tous les ans, lors du séminaire annuel des utilisateurs, afin d'échanger des idées et de pouvoir conseiller les responsables du programme. En plus de se consulter au cours de réunions officielles, les usagers et le personnel du RCIP communiquent fréquemment. Le nombre des appels téléphoniques et des visites qu'il effectuent entre eux, chaque année, se chiffre à environ 10 000.

Grâce au Programme d'appui pour l'enregistrement administré par les PAM, les musées qui veulent participer au RCIP peuvent se faire rembourser une partie du salaire des préposés au projet. Une enquête menée conjointement par le RCIP et les PAM révèle que 61 musées se partagent environ 90 % des collections du pays. Ces musées sont dorénavant considérés comme les principaux clients du RCIP.

Un des principaux problèmes réside dans le fait que la technologie existante ne s'applique pas toujours au contexte muséologique. Les musées ne devraient pas avoir à supporter le coût du design et des recherches nécessaires pour adapter cette technologie à des recherches muséologiques. De grandes économies d'échelle et d'importants bénéfices pourraient être réalisés au Canada si les capacités de recherche du RCIP étaient accrues pour lui permettre de développer, de concert avec la communauté muséale, des systèmes expressément conçus pour résoudre les problèmes liés aux collections.

Compte tenu de l'avance du Canada en ce qui concerne l'application de l'informatique aux musées, le RCIP pourrait devenir un centre international d'information sur le patrimoine qui se trouve dans les

musées. De fait, le RCIP a déjà commencé à jouer ce rôle à la suite de l'accord conclu entre les MNC et l'institut Getty prévoyant que le RCIP mettrait ses ressources technologiques au service d'un réseau international de conservation. Si le RCIP continue à offrir des services à l'étranger contre remboursement, il lui sera possible d'accroître la gamme de services offerts gratuitement aux musées canadiens sans occasionner de frais supplémentaires au gouvernement du Canada.

3. Ressources

Les ressources dont dispose le RCIP en 1986-1987 pour la prestation de ses services et la création du Répertoire national sont de 38 années-personnes et de 1 695 750 $.

A.5 LE PROGRAMME INTERNATIONAL (PI)

1. But

Le Programme international a pour but de faciliter les échanges internationaux entre musées, principalement en permettant aux établissements canadiens d'accueillir des expositions itinérantes étrangères. Il conseille également les musées canadiens qui désirent fait circuler des expositions à l'étranger.

2. Situation actuelle

Depuis sa mise sur pied en 1977, le Programme international a présenté 669 expositions dans les dix provinces et les Territoires du Nord-Ouest. Il a, entre autres, négocié et coordonné la venue des grandes expositions suivantes.

- Chefs-d'oeuvre du Musée de l'Ermitage et du Musée russe de Léningrad
- Trésors de Londres
- Trésors de Toutankhamon
- El Dorado - Trésors de la Colombie
- A la recherche d'Alexandre

Les principales expositions de 1985-1986 comprennent notamment :

- Les Cultures anciennes du Pérou
- La Peinture chinoise traditionnelle de 1886 à 1966 : Cinq Maîtres modernes
- Trésors de Liège (Belgique)

Plus de 200 musées clients sont tenus au courant des expositions disponibles au moyen du Calendrier, envoyé tous les trois mois, et de différents autres envois. À la suite de l'expérience acquise au fil des ans, les responsables du Programme sont souvent appelés à renseigner les musées canadiens sur des questions d'assurance et de transport d'oeuvres d'art ainsi que sur les aspects douaniers et financiers. Le Programme international permet donc aux Musées nationaux du Canada d'accroître leur présence dans les régions éloignées du pays.

Le Programme international est aussi le seul représentant de la communauté muséale canadienne lors des réunions des commissions mixtes auxquelles participent la France, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, la Chine, la Belgique, le Japon, le Mexique et l'URSS.

3. Ressources

Le programme dispose de 4 années-personnes et de 57 000 $ pour son fonctionnement en 1986-1987.

ANNEXE B

CARTE MONTRANT LA RÉPARTITION DES MUSÉES AU CANADA

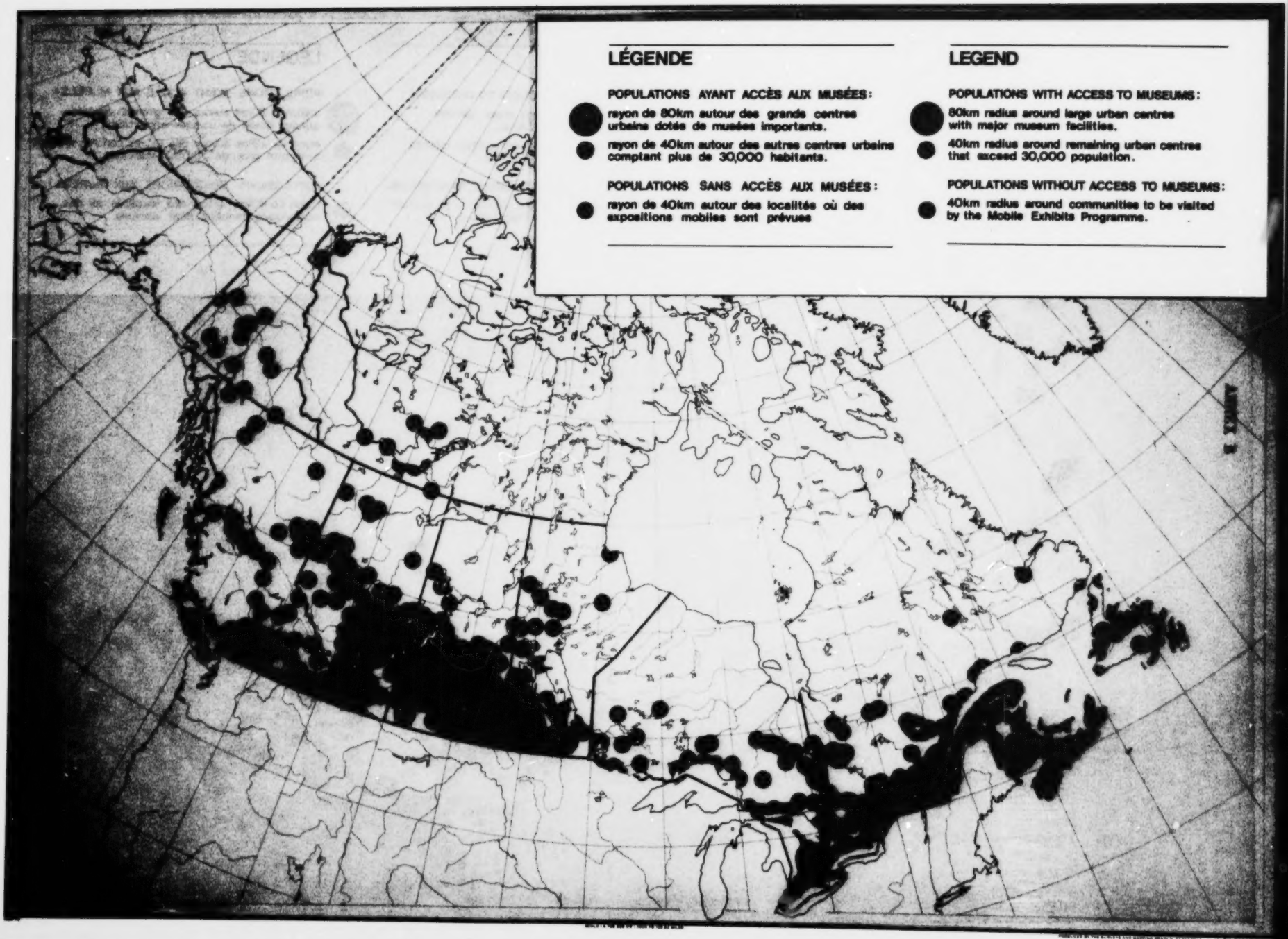
LÉGENDE
POPULATIONS AYANT ACCÈS AUX MUSÉES:
rayon de 80km autour des grands centres urbains dotés de musées importants.
rayon de 40km autour des autres centres urbains comptant plus de 30,000 habitants.
POPULATIONS SANS ACCÈS AUX MUSÉES:
rayon de 40km autour des localités où des expositions mobiles sont prévues
LEGEND
POPULATIONS WITH ACCESS TO MUSEUMS:
80km radius around large urban centres with major museum facilities.
40km radius around remaining urban centres that exceed 30,000 population.
POPULATIONS WITHOUT ACCESS TO MUSEUMS:
40km radius around communities to be visited by the Mobile Exhibits Programme.